



HAL
open science

”Travail multi-situé chez Soi”

Djaouida Séhili, Rozenblatt Patrick

► **To cite this version:**

Djaouida Séhili, Rozenblatt Patrick. ”Travail multi-situé chez Soi” : vers des idéaux types de maitrise des espaces et des temps?. [Rapport de recherche] Leroy Merlin Source. 2021. halshs-03390565

HAL Id: halshs-03390565

<https://shs.hal.science/halshs-03390565>

Submitted on 21 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Djaouidah SEHILI, sociologue du travail

Patrick ROZENBLATT, sociologue du travail

Tanguy DUFOURNET, sociologue du travail

« Travail multi-situé chez Soi » et confinement

L'ESSOR DU TRAVAIL MULTI-SITUÉ CHEZ SOI – VOLET 2 - RAPPORT ADDITIONNEL





**Djaouidah
SEHILI**

Sociologue,
Professeure
des Universités,
Université
de Reims
Champagne-
Ardenne,
CEREP,
CNRS



**Patrick
ROZENBLATT**

Sociologue,
Professeur
émérite,
Université
Lumière
Lyon 2,
Centre Max
Weber,
CNRS



**Tanguy
DUFOURNET**

Sociologue,
ATER,
Université
de Reims
Champagne-
Ardenne,
CEREP,
CNRS

les chantiers
LEROY MERLIN Source

Direction de la publication :

Carine Negroni,
directrice de l'éditorial
et des savoirs de l'habitat

**Coordination scientifique
et éditoriale :**

Pascal Dreyer,
coordinateur scientifique,
LEROY MERLIN Source

Coordination graphique - maquette :

Emmanuel Besson

Corrections - relectures :

Béatrice Balmelle

© Photographies :

Photographies réalisées et communiquées
par les enquêtés durant l'enquête en ligne

Septembre 2021

Pourquoi l'écriture inclusive ?

Dans sa « Critique de la théorie légale de l'égalité des sexes », Éliane Vogel-Polsky montre que le droit à l'égalité, préconisé par le système constitutionnel et juridique français, a toujours considéré que l'homme était le « comparant universel » et que la femme n'était qu'une « catégorie spécifique ». Si l'exclusivité masculine de la citoyenneté n'est jamais affirmée comme telle, elle est cependant toujours sous-jacente aux textes.

Dans ce sillage, dans la langue française, le pluriel masculin peut inclure le féminin et le mot « homme » désigne soit le mâle soit l'humanité mixte.

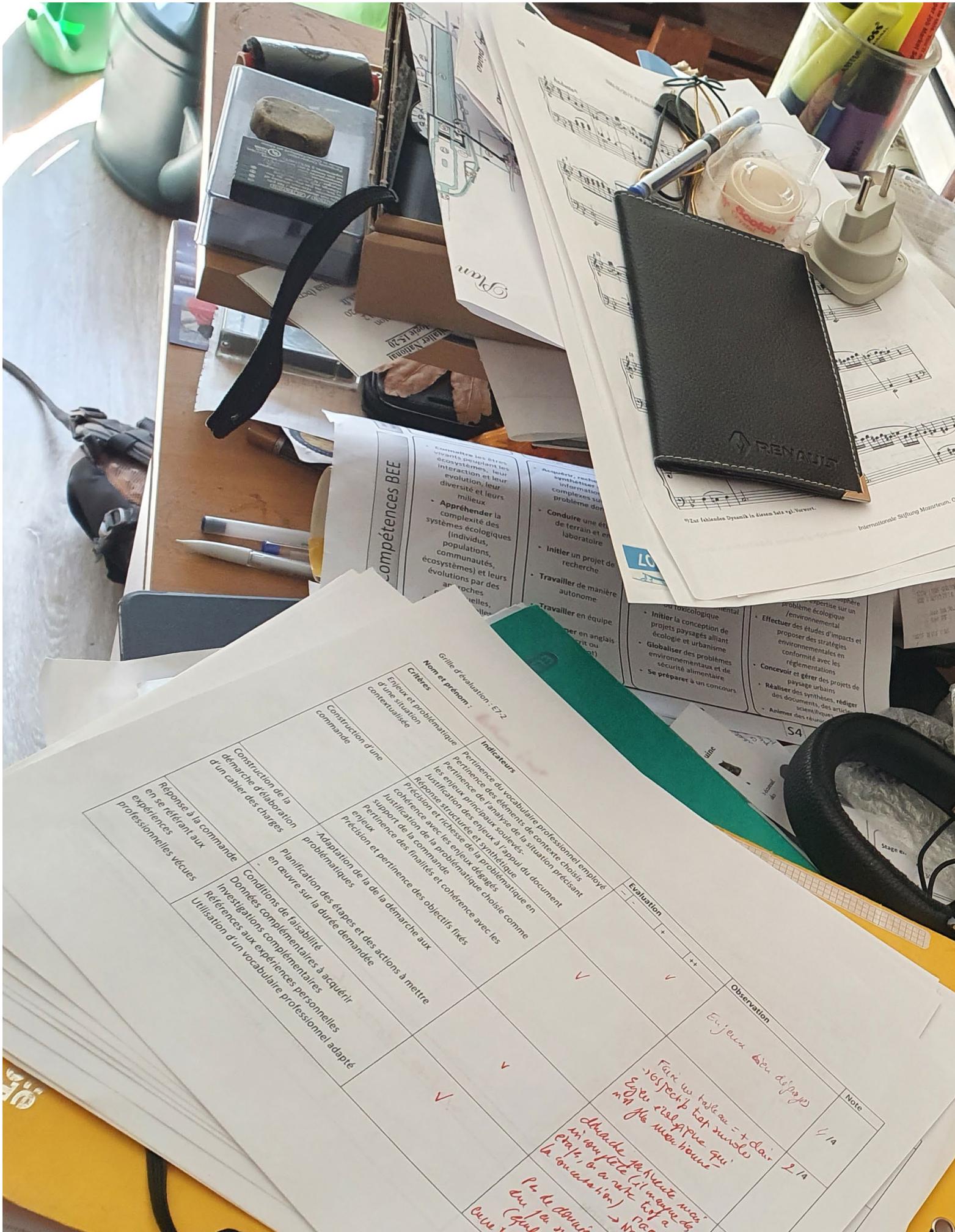
Ces règles figées induisent inévitablement des pratiques langagières discriminantes. C'est pourquoi ce rapport utilise une écriture inclusive promouvant l'égalité entre les sexes en la rendant visible comme un principe concret.

Parmi les différentes options possibles, nous avons choisi de féminiser les propos chaque fois que cela était possible par l'usage de point (ex. : manager.e). Nous utilisons le plus souvent possible des noms et adjectifs épiciènes, qui ne font pas de distinction entre le féminin et le masculin.

Introduction : le confinement comme bouillon de culture	5
Éléments méthodologiques et informations factuelles	9
Plasticité du logement : de la « pièce dédiée au travail » à la « variété des pièces dédiées au travail nomade »	13
Enjeux matériels d'une pièce dédiée au travail	14
Variété des pièces dédiées au travail nomade	19
Différences genrées : de la reproduction du schéma inégalitaire de la division du travail à la recherche concertée de l'équilibre égalitaire	23
Reproduction du schéma inégalitaire de la division du travail	25
Recherche concertée de l'équilibre égalitaire	26
Tenue vestimentaire : du « maintien de soi dans son chez-soi » à la perpétuation des normes professionnelles	29
Impacts sur la santé mentale : du mal-être psychique à la dégradation de l'état de santé	35
Conclusion	41

ANNEXES

Glossaire	44
Bibliographie	45
Table des photos	46



Compétences BEE

- Comprendre la complexité des systèmes écologiques (individus, populations, communautés, écosystèmes) et leurs évolutions par des approches multiples, telles que :
- Appréhender la complexité des systèmes écologiques (individus, populations, communautés, écosystèmes) et leurs évolutions par des approches multiples, telles que :



Grille d'évaluation : E7-2

Nom et prénom :	Critères	Indicateurs	Evaluation	Observation	Note
	Enjeux et problématique d'une situation contextualisée	Pertinence du vocabulaire professionnel employé Pertinence de l'analyse de la situation précisant les enjeux principaux soulevés- Réponse structurée et synthétique	+ ++	Enjeux bien définis	1/4
	Construction d'une commande	Pertinence et richesse de la problématique choisie comme support de la commande Pertinence des finalités et cohérence avec les enjeux	+	Faire un tableau = + clair → objectif tout simple Egbe réactive qui m'a fait réfléchir	2/4
	Construction de la démarche d'élaboration d'un cahier des charges	Adaptation de la de la démarche aux problématiques	✓		
	Réponse à la commande en se référant aux expériences professionnelles vécues	Planification des étapes et des actions à mettre en œuvre sur la durée demandée	✓		
	Conditions de faisabilité	Données complémentaires à acquérir	✓		
	Investigations complémentaires	Références aux expériences personnelles	✓		
	Utilisation d'un vocabulaire professionnel adapté		✓		

The background image shows a cluttered desk. In the foreground, there is a black laptop with a blue mouse. To the left, a pair of black Marshall headphones is visible. A pen holder with several pens and markers sits on the desk. There are various papers, including one with a 'CHOCOLAT NOIR' label, and a wicker basket in the upper right. A globe is also visible in the upper left.

Introduction

Le confinement comme bouillon de culture

■ En mars 2020, si le confinement est venu perturber notre protocole méthodologique du volet 2 de la recherche intitulée *L'Essor multi-situé du « Travail chez Soi »*, il est rapidement apparu être aussi une opportunité pour mesurer plus finement encore les conséquences de l'intrusion du « Travail multi-situé chez Soi ». En effet, en rabattant l'ensemble du monde social sur le domicile, le confinement s'est révélé être un indicateur prégnant des mutations en cours des modalités de travailler. C'est pour mesurer ces éléments que nous avons initié un questionnaire¹ comportant un pan quantitatif avec des questions fermées et un pan qualitatif avec des questions ouvertes². Le premier pan du questionnaire nous a permis de produire des données statistiques exprimées en pourcentage ; le second a permis de les illustrer de verbatims rédigés et de photographies réalisées par les personnes ayant répondu au questionnaire. L'ensemble des résultats est présenté sous la forme d'un rapport additionnel aux deux rapports existants : volet 01 et 2. Il peut toutefois être lu de manière indépendante, notamment du second rapport portant pour une part sur la même période.

Trois objectifs se trouvent au centre de notre démarche :

- pouvoir repérer la différence entre celles et ceux qui pratiquaient le « Travail multi-situé chez Soi » avant le confinement et celles et ceux qui en ont découvert la pratique à cette occasion ;
- continuer à penser les enjeux d'appropriation, et de pratiques rythmiques présentés dans le premier rapport de la recherche ;
- questionner les modalités d'adaptation déployées dans un contexte singulier de confinement.

■ Face à la pandémie de COVID-19, la France s'est engagée dans un ensemble de politiques de restriction des contacts humains (« gestes barrières » hygiéniques et distanciation physique) et des déplacements se traduisant par une mise en « confinement » à domicile pour l'ensemble de sa population. Une première interdiction de déplacement a été mise en place du 17 mars au 11 mai 2020. S'appliquant également pour les déplacements en lien avec l'activité de travail, le télétravail est ainsi devenu la règle pour toutes les activités qui le permettaient. Issue d'une démarche déductive, notre hypothèse de départ postulait que, malgré le caractère soudain et inhabituel de la mise en confinement des individus, le télétravail s'était mis en œuvre relativement aisément dans la mesure où les structures sociales et matérielles existaient déjà, même à l'état de prémices³. Pour le dire autrement, une sorte de prédisposition sociale au « Travail multi-situé chez Soi », préexistante donc au confinement, nous apparaissait favorable à une adaptation facilitant les apprentissages visant à donner forme et à encadrer le travail dans le flux de la vie domestique, adaptation nécessitant toutefois une phase d'acculturation.

En effet, les résultats présentés dans le rapport général du volet 2 de ce chantier de recherche mettent en relief le processus d'apprentissage qui continue à s'imposer aux un.e.s et aux autres. De ce point de vue, le domicile reste bien un espace dans lequel nous nous devons d'apprendre à travailler en y habitant. Le confinement a bien joué un rôle d'accélérateur du processus actuel, de l'essor du « Travail multi-situé chez Soi », impactant nos possibilités de résister à son emprise. Sa généralisation ne permet pas aux personnes de résister ou de refuser l'essor du « Travail multi-situé chez Soi ».

■ Avec le confinement, le « Travail multi-situé chez Soi » se trouve être encore plus au cœur d'une série de situations productives réinterrogeant les enjeux de coopération, reconnaissance, d'isolement et/ou de mise en concurrence dans ou hors salariat. Les injonctions à la productivité et la performance ne sont pas sans conséquence sur les éléments constitutifs de l'habiter (l'imaginaire, le sensible et l'affectif) : elles investissent progressivement le domicile d'une « dimension travail », non sans conflit(s) ni exigence de négociation(s). Ces situations s'inscrivent dans des espaces relationnels⁴ où nous faisons sens ensemble et où s'articulent vies intime et professionnelle, questionnent fondamentalement les processus de socialisation et de création des identités professionnelle et personnelle. Les conditions spatiales et les enjeux de sociabilité et d'affectivité qui en résultent sont loin d'être connus dans leurs conséquences et encore moins maîtrisés.

Les injonctions à la productivité et la performance ne sont pas sans conséquence sur les éléments constitutifs de l'habiter (l'imaginaire, le sensible et l'affectif) : elles investissent progressivement le domicile d'une « dimension travail », non sans conflit(s) ni exigence de négociation(s).

NOTES

1. Un questionnaire est une technique de collecte de données quantifiables qui se présente sous la forme d'une série de questions posées dans un ordre bien précis.



2. Les questions posées dans un questionnaire peuvent être fermées ou ouvertes. Contrairement aux questions ouvertes, les questions fermées n'invitent pas la personne interrogée à développer sa réponse.



3. Rapport du volet 1 et rapport 2 de la recherche « L'Essor multi-situé du Travail chez Soi ».



4. Remy, J. (2015). *L'espace, un objet central de la sociologie*, Êres, Paris.





A close-up photograph of a person's hand pointing at a Gantt chart on a construction site plan. The chart shows various tasks with colored bars (blue, green, red) and handwritten notes in red and blue ink. The background is dark, suggesting an indoor setting.

Éléments méthodologiques et informations factuelles

■ Le questionnaire administré du 19 avril au 01 juin 2020 a été diffusé en ligne auprès d'au moins 20 000 personnes⁵ et renseigné par près de 616 personnes. 60 % des répondant.e.s n'y ont pas répondu de manière complète. *In fine*, nous avons pu disposer de 255 questionnaires totalement complétés. Par souci de représentativité, c'est donc sur cette dernière base (questionnaires complets) que nous avons calculé les pourcentages présentés dans ce rapport additionnel. En revanche, en raison de la richesse et de l'intérêt des réponses libres, nous avons opéré des sélections de verbatims dans l'ensemble des questionnaires (complets et incomplets).

Dans les développements proposés, l'usage des verbatims et des photos prennent sens au regard de nos objectifs. Les verbatims doivent se lire en rapport avec nos analyses synthétiques sans jamais oublier, malgré leur richesse de sens, qu'ils ne sont pas issus d'entretiens mais de réponses écrites à un questionnaire en ligne. À la différence des paroles citées suite à un entretien, ils n'ont donné lieu à aucune discussion interprétative relevant d'interrogations sur le ton ou le sens. Les photos ont toutes été prises par les enquêt.e.s, et sont reproduites ici avec leur autorisation, pour traduire essentiellement leur vision et rendre compte de leur ressenti. Elles n'ont également donné lieu à aucun échange en retour. Elles nous servent de façon générique à illustrer un ressenti partagé au regard de nos analyses. Nous faisons figurer le jour et l'heure associés aux verbatims et aux prises de photos ce qui permet de constater, en rapport avec nos analyses, que les interviewé.e.s ont répondu sur des amplitudes de temporalités très larges. Ex. le dimanche et la nuit ».

Concernant les informations factuelles relatives aux profils des répondants, nous pouvons retenir plusieurs choses :

IMPACT DU CONFINEMENT

Une large majorité des répondant.e.s, soit 86,67 %, disent avoir été professionnellement impacté.e.s par le confinement. Avant le confinement, près de 6,27 % des personnes travaillaient déjà chez elles contre 7,06 % pour qui ce n'était pas le cas. Nous pouvons en conclure que pour la majorité, soit 86,67 % des répondant.e.s, des formes hybrides de « Travail multi-situé chez Soi » existaient déjà. Par ailleurs, 5,49 % des personnes répondent explicitement « NON » à la question : « Avant le confinement, souhaitiez-vous travailler chez vous ? ». Ce qui signifie que moins d'une personne sur dix est réellement réfractaire au « Travailler chez Soi ». Ce qui confirme également que le confinement a majoritairement modifié les modalités de travail. Pour une partie des actif.ve.s, le confinement a même entraîné le strict arrêt du travail et pour d'autres, de multiples réaménagements.

RESPECT DES RÈGLES DU CONFINEMENT

Les répondant.e.s les ont *a priori* suivies à la lettre. Toutefois, nous pouvons noter que près de 2,75 % ne les ont pas toujours respectées. Les raisons invoquées pour le « non-respect des règles du confinement » sont en lien avec la nécessité de maintenir une vie sociale (« *je rencontre parfois des amis.* ») ou une vie amoureuse (« *relation amoureuse et décohabitation conjugale* »).

CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

La grande majorité se situe dans la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures » (70,98 %). À noter : aucun.e « agriculteur.trice exploitant.e » et « ouvrière » n'ont répondu au questionnaire ; deux personnes retraitées y ont répondu.

SITUATION PROFESSIONNELLE

La plupart des répondant.e.s disent être « toujours en emploi », en « CDI » ou en « CDD » lors du confinement. Contre 3,14 %, qui se sont retrouvés.e.s en « chômage partiel ».

LIEU ET STATUT DE RESIDENCE

Il s'étend sur l'ensemble du territoire national (voire international avec des répondant.e.s domicilié.e.s en Belgique) avec toutefois une jauge plus importante à hauteur de 11,37 % domiciliée à Paris. Le type de domicile est majoritairement un « appartement » (50,98 %). Près de 39,61 % des répondant.e.s vivent en « maison ». 53,33 % d'entre elles et eux sont propriétaires de leur logement. Notons que 70,20 % d'entre elles et eux disposent d'un espace extérieur privatisé : 38,82 % un jardin, 18,82 % un balcon et 9,41 % une terrasse.

SEXE ET GENRE

68,24 % des répondant.e.s, donc très largement au-dessus de la moyenne, sont des femmes. 1,96 % sont des cis ou trans dont un.e s'identifie comme appartenant au genre « escargot ». La majorité est « en couple » à 65,88 %.

COHABITATION

« Avez-vous un ou des enfants à domicile ? » : les réponses sont relativement équilibrées puisque 48,63 % répondent OUI contre 44,31 % NON. Pour celles et ceux qui disent héberger d'autres personnes au sein de leur logement (mis à part leur partenaire et/ou éventuels enfants), soit 10,59 % des répondant.e.s (un.e sur dix), il s'agit généralement d'un membre de la famille élargie comme les parents ou les frères et sœurs.

■ À partir de ce cadre factuel, les résultats du questionnaire ont particulièrement exploré quatre grands prismes d'analyse, en lien avec les expériences et perceptions diversifiées du confinement et de l'essor du « Travail multi-situé chez Soi » :

- effets de la plasticité du logement : de la « pièce dédiée au travail » à la « variété des pièces dédiées au travail nomade » ;
- différences sexuées et genrées : de la reproduction du schéma inégalitaire de la division du travail à la recherche concertée de l'équilibre égalitaire ;
- tenue vestimentaire : du « maintien de soi dans son chez-soi » à la perpétuation des normes professionnelles ;
- impacts du confinement sur la santé : du mal-être psychique et physique à la dégradation de l'état de santé.

NOTES

5. La diffusion par internet reste difficilement maîtrisable en raison de la possibilité pour une personne de partager le lien du questionnaire à ses proches.





Plasticité du logement : de la « pièce dédiée au travail » à la « variété des pièces dédiées au travail nomade »

À la question ouverte « Comment et dans quel(s) endroit(s) de votre logement vous êtes-vous installé.e pour travailler durant la période de confinement ? », les réponses sont très variées et témoignent d'une appropriation diversifiée de l'espace⁶. Elles témoignent que l'appropriation de l'espace est bien constitutive de l'habiter qui contribue à l'affirmation et à la protection de son identité. En ce sens, le « Travail multi-situé chez Soi » vient bien perturber l'identité domestique de tou.te.s celles et ceux qui le vivent dans l'habiter. Ce qui nous amène à déconstruire les représentations dominantes de l'équilibre publicisé entre habitat et travail dans lesquelles le monde « stressant du travail » est généralement opposé au monde « reposant de l'intérieur ». Conformément à une vision ancienne, ce dernier permet de compenser le premier.

Selon les situations matérielles, les réponses oscillent entre la pièce strictement dédiée au travail à des formes plus mobiles du travail nomade, menant certain.e.s répondant.e.s à faire usage d'une pièce ou d'une autre, en fonction de plusieurs critères qui ne sont pas forcément corrélés à la catégorie socioprofessionnelle, à la situation professionnelle ou encore au lieu et statut de résidence.

Enjeux matériels d'une pièce dédiée au travail

La pièce dédiée au travail (un bureau, la cuisine, le salon, une chambre, etc.) varie en fonction de critères qui nous renseignent sur les raisons plus personnelles qui mènent à ces choix.

S'installer face à une fenêtre pour se percevoir à l'extérieur tout en étant dans son domicile.



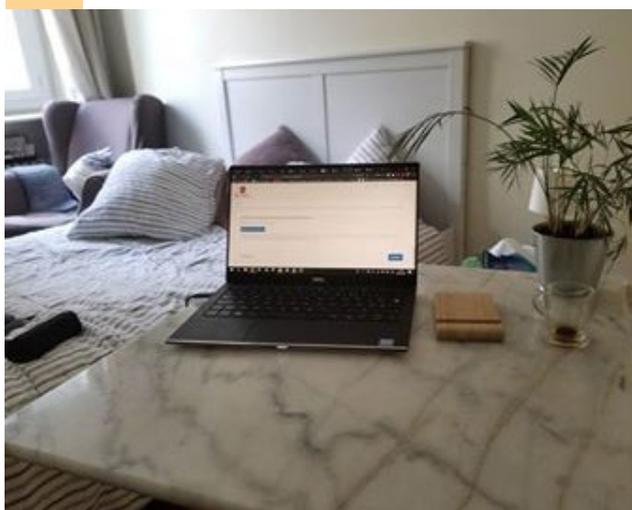
Le besoin de maintenir le lien avec l'extérieur est clairement et très souvent exprimé dans les verbatims recueillis. Cet extérieur se comprend comme une possibilité de maintenir un rapport à la nature comme : le ciel, la lumière, le jardin, etc.

« Je me suis installée sur la table de la cuisine que j'ai tournée face à la fenêtre pour avoir vue sur l'extérieur. »

Témoignage d'une femme de 47 ans en couple, Professions Intermédiaires, propriétaire d'une maison de 150 m² à Poitiers, le 21/04/2020 à 18 h 42

Le 29/04/2020 à 09h40, femme de 31 ans en couple, employée, locataire d'une maison de 100 m²

S'installer de telle manière à invisibiliser les meubles de la vie quotidienne apparaissant en opposition avec le travail.



Il convient de se positionner dans un environnement familial que l'on cherche à « apprivoiser » pour le rendre compatible avec une certaine représentation du travail. Lorsque la pièce dédiée au travail est la chambre, on cherchera au maximum à ne pas rendre visibles les éléments perçus comme pouvant dévaloriser le travail. Le lit notamment devra être caché surtout lorsque la visio est une des modalités de travail.

« Dans la chambre, avec un bureau et une chaise de bureau achetés en ligne, placés de telle façon à ce que le lit ne soit pas visible lors d'appels vidéos. »

Témoignage anonyme⁷, le 24/04/2020 à 09 h 41

Le 24/04/2020 à 15 h 46, femme de 27 ans en couple, Cadres et professions intellectuelles supérieures, locataire d'un appartement de 73 m² sur Grenoble

S'installer du mieux possible ergonomiquement.

Pour beaucoup également, c'est le confort ergonomique qui prime.

« Dans le salon. Je travaille sur la table à manger improvisée en bureau avec une chaise de bureau. J'ai amené un grand écran de mon entreprise pour le connecter à l'ordinateur portable. Il n'a pas les mêmes réglages de celui de mon bureau, mais ça fait l'affaire. J'ai fait une pile de bouquins pour le soulever. Du point de vue ergonomique (position de la chaise face au bureau, des jambes, et de l'écran, etc.) ce n'est pas 100 % adapté. Mais ça permet de me débrouiller. »

Témoignage anonyme, le 24/04/2020 à 10h14

Au point que d'avoir une expérience du « Travail multi-situé chez Soi » semble amener, selon nous, certain.e.s à améliorer progressivement, avec leurs moyens personnels, leurs conditions de travail à domicile.

« J'étais déjà en télétravail avant le confinement et j'avais déjà une pièce réservée. Depuis, j'ai un casque pour les réunions téléphoniques et un grand écran qui me permet de diminuer ma fatigue visuelle. »

Témoignage d'une femme de 52 ans en couple, Cadres et professions intellectuelles supérieures, propriétaire d'une maison de 100 m² à Lyon, le 27/04/2020 à 15h58

On retrouve dans ces situations un mode d'adaptation au « Travail multi-situé chez Soi » par le tâtonnement, fait de retour d'expériences et des réponses à apporter aux injonctions organisationnelles externes. L'apprentissage se fait donc « sur le tas » et à un rythme accéléré en période de confinement, en raison de la double contrainte spatiale et temporelle de l'urgence productive⁸, avec pour objectif de lutter principalement, par exemple contre un mal de dos. D'autant plus quand les conditions matérielles multi-situées d'installation de son poste de travail chez soi se font dans des conditions mouvantes :

« Table à manger (que l'on peut considérer comme une table à tout faire) de la grande pièce à vivre lorsque mon conjoint travaille hors du domicile (la plupart du temps), ou sur un petit secrétaire dans une pièce plus petite et plus sombre lorsqu'il reste au domicile (je passe beaucoup d'appels téléphoniques qui peuvent vite devenir gênants pour l'autre personne !). En principe, j'ai un bureau installé dans un entre-deux pièce assez grand et agréable de l'appartement, mais le parquet étant très penché (vieil immeuble), j'ai fini par avoir mal au dos à cet emplacement. En revanche, je garde toujours le même siège pour travailler, indépendamment de l'endroit où je m'installe. »

Témoignage d'une femme de 35 ans en couple, Professions intermédiaires, locataire d'un appartement de 75 m² à Rennes, le 04/05/2020 à 17h21

Le tâtonnement se traduit également, comme nous le lisons ci-dessus, par une série d'adaptations contraintes par la présence de l'autre (ce qui renvoie aux rapports de domination au sein du couple)⁹ et par les injonctions productives. Pour ainsi dire, ces éléments transforment la connaissance fine du logement en une « compétence corporelle » utile à la mise au travail (Dufournet, 2021).

Le 27/04/2020 à 14h31, femme de 47 ans en couple, Cadres et professions intellectuelles supérieures, propriétaire d'une maison de 130 m² dans le Rhône



S'installer dans l'espace considéré comme étant le plus confortable et empreint d'éléments « stabilisants » face à une situation vécue de manière contraignante et non habituelle.

L'environnement ainsi choisi fait fonction de réassurance, parfois régressive, permettant de réguler la pression et l'emprise du travail amplifiées par les nouvelles modalités d'organisation, imposées et liées au confinement construit comme un espace-temps « extraordinaire », organisant le sentiment d'incertitude sociale et politique :

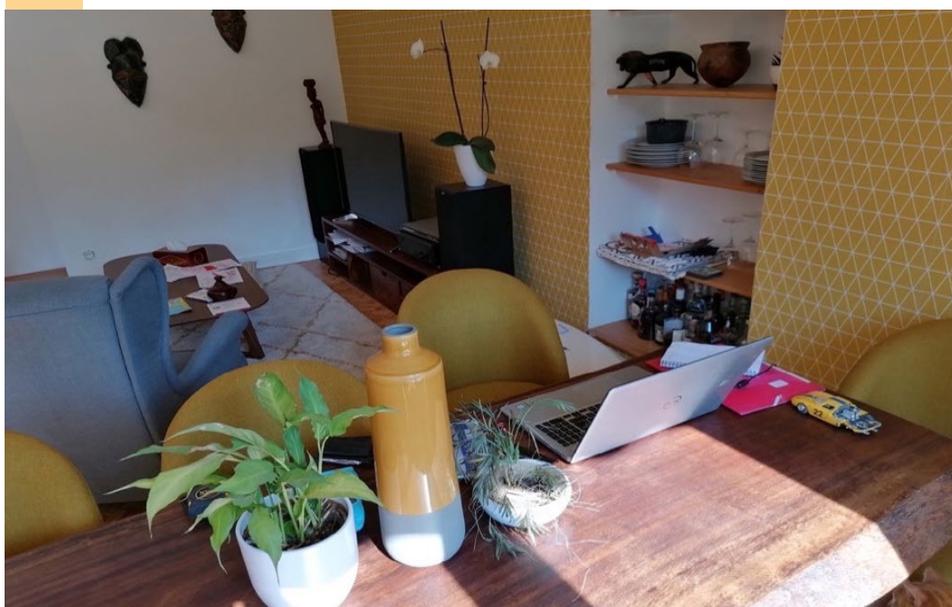
« Je me suis installée dans le salon, car c'est la pièce la plus grande et surtout la pièce où le chat, élément le plus stabilisant, se trouve le plus souvent. Le bureau, en revanche, n'est pas adapté, car c'est un vieux bureau d'écolier, habituellement décoratif. Je bouge donc très souvent afin d'éviter le mal de dos.

J'ai toujours refusé le télétravail afin de garantir mon droit à la déconnexion donc je ne suis pas équipée. Je travaille sur le vieil ordinateur de mon fils, sinon j'aurais été réduite à mon iPhone.

Je n'ai pas les outils simples comme Word, je ne peux plus archiver mes messages donc tout travail demande plus de temps et requiert souvent l'aide de collègues à distance. La connexion a été améliorée, mais je n'ai plus accès à mes archives ni au réseau partagé. Heureusement que je ne suis pas sur les dossiers prioritaires et que j'ai pu réduire ma charge de travail. Ma hiérarchie organise une réunion hebdomadaire qui a le mérite de se passer dans la bonne humeur. Je n'ai aucune pression, ce serait même l'inverse, l'impression d'être un peu abandonnée, ce qui finalement n'est pas si désagréable. Je précise que mon salaire a été maintenu. Ce qui me manque le plus ce sont mes réunions à l'extérieur, à Paris ou à Bordeaux ou à Bruxelles.

La quasi-totalité de ces réunions a été annulée. Certaines sont reportées. D'autres ont lieu en visio ou par téléphone, générant deux problèmes : d'une part, je n'ai pas accès à certains outils, d'autre part je déteste les réunions qui ne sont pas en présentiel. »

Témoignage anonyme, le 24/04/2020 à 12 h 57



Le 23/04/2020 à 10h33,
homme de 36 ans en couple,
Artisans, commerçants et chefs
d'entreprise au chômage, propriétaire
d'une maison de 180 m² à Villefranche-
sur-Saône (Rhône)

S'installer dans un espace dédié (faute d'autres possibilités) tout en adoptant une posture nomade en son sein sous l'emprise envahissante du travail.



Le travail se matérialise par des dossiers et documents qui occupent l'espace intime comme le lit :

« Je vis dans un studio. Donc une même pièce de vie... et de travail. Au début, je m'astreignais à me mettre à ma table. Puis la table est devenue mon bureau. Avec des piles de dossiers. Pour des relectures, les dossiers ont fini par être posés sur le lit. Puis, j'ai fini par travailler assise en tailleur sur mon lit. »

Témoignage d'une femme de 51 ans célibataire, employée en CDI, locataire d'un appartement de 35 m² dans le Val-de-Marne, le 29/04/2020 à 10h22

Le 23/04/2020 à 11h04, femme de 54 ans en couple, Cadres et professions intellectuelles supérieures, et propriétaire d'un appartement de 39 m² à Évry-Courcouronnes (Essonne)

S'installer pragmatiquement en rendant prioritaire la qualité de réception « numérique » de son installation domestique.

En effet, une très large majorité des répondant.e.s, soit 92,55 % disent avoir besoin d'une connexion pour exercer leur travail. Concernant le type de connexion, il ressort un choix équilibré entre la fibre optique (43,53 %) et l'ADSL (38,82 %). Pour beaucoup, la qualité et l'efficacité de l'environnement numérique tendent à devenir centrales afin d'optimiser, spatialement et ergonomiquement, leur organisation de travail :

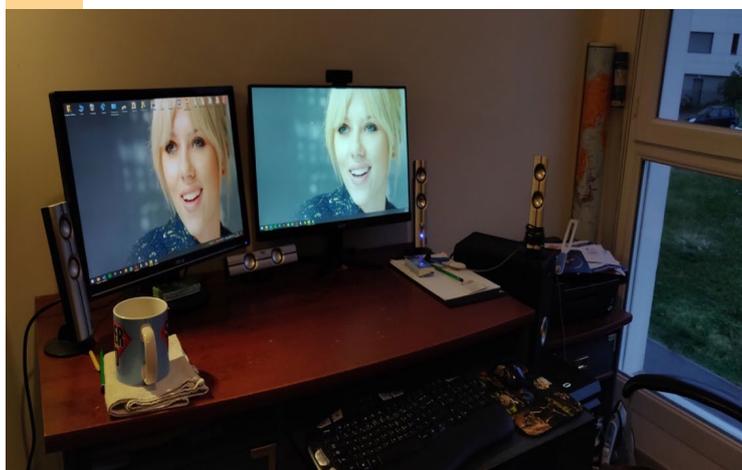
« Mon appartement en hypercentre d'une ville moyenne de province (140 000 hab.) fait 37 m², dans un immeuble ancien, absolument pas isolé phoniquement (lorsque mon voisin entend que je suis en visio, il baisse le volume de sa musique). L'appartement est traversant et très lumineux, j'y vis seule. J'ai un coin bureau dans ma chambre, derrière la porte : une ancienne (petite) table de cuisine me sert de bureau, une chaise en paille garnie d'un coussin, un Mac mini et un écran 24". Sur le

bureau également (habituellement) : une ancienne tasse me sert de pot à fournitures, une poubelle de table et un Rolodex. J'ai également à ma disposition mon Ipad pro perso (avec stylet, que j'utilise au quotidien) et un MacBook pro professionnel sur projet. Comme beaucoup, je fournis l'abonnement internet, le téléphone portable, l'électricité, l'usure de mon matériel perso, etc. J'ai une bonne connexion internet et j'ai l'habitude de travailler à la maison (doctorat non financé, loin géographiquement de mon université de rattachement et plusieurs années de précarité en postdoc), même si c'est moins souvent le cas depuis que je suis en poste (ingénieure d'études depuis 5 ans). Je suis plutôt adepte du 2.0, depuis quelques années je travaille uniquement sur des outils numériques (plus de papier/crayon/dossier/impression) et je me "débrouille" pour obtenir les logiciels dont j'ai besoin. Tout mon bureau est synchronisé sur le cloud sécurisé de l'université. Le télétravail n'est donc pas un souci. Lors de l'annonce par le Président du prolongement du confinement de quatre semaines, je suis allée chercher mon ancien écran 22" à la cave (capricieux, il fonctionne

quand il veut...) et j'ai réaménagé mon coin bureau pour travailler plus confortablement (notamment sur les tableaux type Excel). C'est compliqué, car il prend plus de place, difficile de circuler dans la chambre (lieu de passage pour la salle de bains/toilettes). J'ai dû réorienter le bureau pour que les deux écrans logent tous les deux sans qu'ils n'abîment les murs. J'ai dû pour cela enlever du bureau le Rolodex, le pot à fournitures et la poubelle, qui se trouvent dorénavant dans un placard éloigné du bureau. Pas super pratique...

mais ça me permet de travailler dans de bonnes conditions. J'ai également pris l'habitude lors des longues visios de brancher mon ordinateur portable sur la TV, via un câble HDMI (mes deux écrans de bureau ne sont pas équipés de webcam). Cela me permet de ne pas rester penchée sur mon ordinateur portable pendant des heures et de me retrouver pleine de douleurs le lendemain ! »

Témoignage d'une femme de 42 ans célibataire, Cadres et professions intellectuelles supérieures, locataire d'un appartement de 37 m² à Amiens dans la Somme, le 04/05/2020 à 18h 22



Le 02/05/2020 à 20h 51, homme de 37 ans célibataire, employé en CDI, propriétaire d'un appartement de 40 m² à Vénissieux (Rhône)

Quitter son domicile habituel, pour pouvoir bénéficier d'une pièce dédiée au travail, lorsque les conditions matérielles et souvent familiales le permettent.

Le choix du lieu du confinement s'avère souvent corrélé au travail :

« Je suis rentrée chez ma mère pour cette période de confinement. Je travaille dans l'ancienne chambre de ma sœur, et j'ai donc la chance d'avoir une pièce distincte pour l'endroit où je dors et l'endroit où je travaille (ce qui était très important pour moi). Cela aurait été impossible dans ma chambre de bonne de 9 m² à Paris. »

Témoignage anonyme, le 24/04/2020 à 09h 36

Plusieurs des répondant.e.s disent explicitement avoir pris la décision de quitter leur propre domicile pour accéder à des conditions spatiales et matérielles en phase avec leur activité de travail :

« J'ai quitté mon appartement parisien pour descendre dans la maison familiale dans le Sud. Je dispose d'un espace de travail individuel avec une connexion stable à présent (ce qui n'était pas le cas lors des deux premières semaines de confinement où, par manque d'équipement, je devais travailler dans le salon, ne disposant ainsi pas du calme nécessaire pour réfléchir, donner cours et avoir des réunions tandis que mes proches ne pouvaient pas pleinement profiter de cet espace collectif). »

Témoignage d'une femme de 30 ans en couple, Cadres et professions intellectuelles supérieures, logée à titre gratuit au sein d'une maison de 250 m² à Toulon (Var), le 24/04/2020 à 11h49

Variété des pièces dédiées au travail nomade

Plusieurs pièces peuvent être dédiées au travail en fonction notamment des moments de la journée, des situations de travail (usage du téléphone ou de la visio nécessitant de s'isoler), des occupations du reste de la famille, etc. Se pose ici particulièrement la question de la plasticité de l'habitat qu'il convient d'adapter à une activité de travail. Il nous faut ici comprendre le terme de plasticité comme ce qui est malléable. L'habitat revêt un caractère souple qui lui permet de se modifier au gré des usages et pratiques de ses habitants.e.s. Pour le dire encore autrement, l'habitat n'est en rien figé et immuable, mais subit, bien au contraire, de fréquentes déformations, notamment quand l'irruption du travail constitue un bouleversement majeur qui exige des adaptations majeures.

S'installer en se répartissant les tâches et activités de travail dans les espaces, tenir compte de leur diversité et des autres temps sociaux.

Le travail nomade « imposé », au sein du logement comme à l'extérieur, semble généralement rarement satisfaisant, surtout lorsque le domicile ne s'y prête pas (espace réduit, mal distribué, mal insonorisé, etc.). Les convergences ou divergences des rythmes, harmonies ou conflits scandent un quotidien au sein duquel l'habiter et la mise au travail sont amenés en permanence à cohabiter, notamment en période de confinement, exacerbant ainsi la complexité des rapports sociaux. Parfois même, cela peut produire un fort sentiment de frustration comme nous le développerons ultérieurement :

« Mon logement actuel est un souplex de 40 m² environ, dont 15 "sous terre" avec 2 minuscules fenêtres servant à l'aération. Le choix d'un endroit pour travailler a donc été assez simple : – soit sur le canapé du salon (confortable en soi, mais provoquant des maux de dos à long terme), – soit sur la table à manger (assise bien droite, table à bonne hauteur, mais ronde, à partager avec mon compagnon, et à débarrasser pour chaque repas), – soit dans la cuisine (mais ce n'est pas vraiment une possibilité, il est vrai, et c'est de fait assez peu privilégié par moi et mon compagnon), sachant que ces trois pièces sont ouvertes les unes sur les autres. La solution, quelle qu'elle soit, n'est relativement pas bonne, d'autant que nous vivons en ville, sans voir d'arbres ou de végétations directs par nos fenêtres. Heureusement, ces dernières, très grandes, nous offrent une belle luminosité. Le climat est tout de même instable, l'irritabilité un peu poussée. »

Témoignage d'une femme de 25 ans en couple, employée en service civique, locataire d'un appartement de 40 m² à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), le 29/04/2020 à 10h40

Le 30/04/2020 à 11h48, femme de 34 ans en couple, Cadres et professions intellectuelles supérieures, propriétaire d'une maison de 150 m² dans le Nord



Cette plasticité est d'autant plus difficile à concevoir lorsque plusieurs personnes occupent le domicile. Il s'agit alors de mettre en œuvre une négociation permanente qui traduit bien de nouveaux enjeux de sociabilité et d'affectivité spatio-temporels¹⁰ à résoudre dans l'urgence renouvelée :

« Je vis en colocation en appartement avec trois autres personnes. Nous sommes toutes amenées à passer beaucoup de temps à la maison, et nous nous sommes répartis les espaces ainsi, en semaine et aux horaires de bureau : 1. Chambre : une personne au chômage ; 2. Salon : une personne en télétravail complet, une autre personne partiellement en télétravail (2 à 3 jours/semaine) ; 3. Autre chambre (d'un cinquième colocataire parti se confiner ailleurs), réaménagée en bureau et en buanderie : moi-même. Ma colocataire travaillant également à la maison à plein temps est travailleuse sociale : elle est la plupart du temps au téléphone ou en visioconférence. Ponctuellement, on échange nos espaces de travail, afin qu'elle puisse s'isoler dans la chambre réaménagée. Je m'installe alors dans le salon.

Afin de marquer les temps de pause, nous avons instauré des rituels avec mes deux autres colocataires en télétravail. Par exemple, nous nous arrangeons pour prendre notre pause de midi en même temps. Nous mettons de la musique assez forte, afin de marquer la pause plus clairement. En effet, le salon est ouvert sur la cuisine, et nous mangeons sur la table basse, qui jouxte donc le petit bureau que nous y avons installé. Le week-end, aucune de nous trois n'est amenée à travailler : nous ré-agençons alors le salon (bouger des plantes, dissimuler nos ordinateurs, calepins et autres) afin d'avoir une configuration moins marquée par le travail. De la même manière, l'espace de travail que j'occupe, anciennement une chambre, est à géométrie variable. En semaine, la journée, j'y occupe l'espace avec mes affaires. Le soir, je range tout. On peut alors y faire sécher notre linge et faire un peu de sport. »

Témoignage d'une femme de 26 ans en couple, employée au chômage partiel, colocataire d'un appartement de 77 m² à Rennes, le 28/04/2020 à 11 h 45

S'installer en fonction des rythmes des autres occupant.e.s du domicile tant dans la dimension professionnelle que la dimension intime.

L'adaptation espace-travail peut également se trouver impactée lorsque le domicile ne s'organise pas toujours de la même manière. Dans le cadre de la garde alternée des enfants, deux types d'organisation, une pièce dédiée (semaine avec enfant) ou variété de pièces en travail nomade (semaine sans enfant) peuvent ainsi coexister :

« Ayant mes enfants en garde alternée et étant donné l'aspect ouvert de la "pièce à vivre", chez moi il y a deux organisations : – Semaine sans enfants : installée « large » sur la table de la cuisine. J'y prends aussi mes repas, mais les repas sont pas mal déplacés vers l'espace salon ; – Semaine avec enfants : je travaille dans une pièce sur une minuscule table, pièce qui sert aussi de bureau aux enfants pour l'école à la maison, et de pièce à couture. Ainsi, la pièce à vivre reste dédiée au collectif et aux activités familiales. Mon bureau nomade comporte

donc mon ordi, quelques papiers, quelques cahiers, des feutres et stylos, mon téléphone et les câbles correspondants. L'organisation est simplifiée par une imprimante connectée en wifi aux ordinateurs de la maison. »

Témoignage d'une femme de 36 ans célibataire, Cadres et professions intellectuelles supérieures, propriétaire d'une maison de 120 m² dans la Drôme, le 05/05/2020 à 14 h 07

Concilier sa propre occupation des espaces-travail avec les activités des autres membres du domicile est souvent contraignant et nécessite des phases de négociations plus ou moins visibles, plus ou moins conflictuelles ou consensuelles :

« Dans mon bureau au 2^e étage le matin (cette pièce est à côté de la chambre de ma fille de 2 ans). J'y ai un second écran, un fauteuil de bureau. L'après-midi, je suis sur la table de la cuisine, car ma fille fait la sieste et cela ferait trop de bruit d'être en télétravail dans la pièce à côté. Dans la cuisine, c'est moins confortable, car nous partageons la table avec mon conjoint. Et tête-bêche avec seulement

notre ordinateur portable. À 3 emplacements différents : un bureau dans un coin du salon (+++), un bureau dans la chambre de mon fils (++), un bureau dans la chambre d'amis (+). Tout le monde faisait des rotations en fonction de l'importance des réunions, pour utiliser le double écran ou pour changer. À la marge, je peux travailler couchée au lit ou sur la terrasse quand il y a du soleil. »

Témoignage d'une femme de 37 ans en couple, Cadres et professions intellectuelles supérieures, propriétaire d'un appartement de 87 m² à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), le 12/05/2020 à 10h32

Le travail nomade « imposé », au sein du logement comme à l'extérieur, semble généralement rarement satisfaisant, surtout lorsque le domicile ne s'y prête pas (espace réduit, mal distribué, mal insonorisé, etc.).

NOTES

6. Une étude sur le confinement de mars-avril 2020 et les usages du logement, menée par l'Observatoire des usages de BBFE (1685 collaborateurs) montre notamment que les usages sont fortement liés à la composition familiale et au type de logement. ←
7. Dès lors que les informations sociodémographiques ne sont pas renseignées dans le questionnaire nous considérons les témoignages comme anonymes, même si les lectrices et lecteurs peuvent déduire des éléments de leur lecture. ←
8. Le confinement ramène aussi à d'autres dimensions comme la dimension psychologique de prescription du cadre spatial, qui pour certain.e.s a créé de véritables dissonances cognitives. ←
9. Nous développerons davantage cette question dans la partie sur le genre. ←
10. Nous invitons nos lectrices et lecteurs à se référer au rapport du volet 1 de la recherche : « L'essor multi-situé du Travail chez Soi : vers de nouveaux enjeux de sociabilité et d'affectivité spatio-temporels ? ». ←



Différences genrées : de la reproduction du schéma inégalitaire de la division du travail à la recherche concertée de l'équilibre égalitaire

« Dans nos sociétés, la division sexuelle du travail repose sur une opposition "intérieur-extérieur" qui définit la place de chacun des sexes : intérieur pour les femmes et extérieur pour les hommes »¹. La majorité des travaux portant sur cette question¹² démontrent l'existence certaine d'une différenciation sociale dans la valeur accordée aux hommes et aux femmes qui « travaillent » (et que ces dernier.e.s s'accordent eux.elles-mêmes). En fait, le rôle existentiel du travail ne revêt pas exactement la même signification suivant que l'on est femme ou homme. En conséquence, elles et ils ne peuvent tirer les mêmes conséquences d'un même acte : celui de travailler. Qui plus est en l'occurrence ici : travailler chez soi.

■ En effet, le « Travail multi-situé chez Soi » renouvelle le processus par lequel le capitalisme, par son histoire et son développement, transforme la société contemporaine à son image, afin de la mettre au service de l'accumulation. Une des phases les plus structurantes du capitalisme, entre 1840 et 1910, a restructuré « l'école pour qu'elle soit productive dans le processus d'accumulation et de la même manière il restructure la famille [...] la domestication de la famille prolétaire » passe par la « création de la ménagère prolétaire à temps plein [...] une politique publique, inaugurant une nouvelle forme d'accumulation du capital »¹³. En somme, le capitalisme a assigné les femmes à résidence en structurant une répartition de l'espace entre « sphère productive » et « sphère reproductive », et aucune étude aujourd'hui ne prouve que ce n'est plus le cas. Le travail « productif » a-t-il libéré les femmes ou a-t-il plutôt contribué à les aliéner comme les hommes ?¹⁴. Cette place assignée n'est pas seulement le lieu de la féminité moderne, elle est aussi sa temporalité qui s'organise de manière distincte de celle des hommes. L'espace domestique est donc initialement et toujours encore fortement genré. À la domination masculine s'est adjointe l'injonction productive, sans réelle conciliation pour les femmes entre « vie professionnelle » et « vie privée ».

■ Si les hommes subissent la pression d'un système social puissant qui les associe en priorité au travail, il semble que les femmes ne sont pas considérées à ce point comme dépositaires de cette activité¹⁵. Pour les hommes, exercer une activité professionnelle équivaut à se voir ainsi quasi systématiquement attribuer un statut social. Travailler, c'est exister. En quelque sorte, par le travail, les hommes accèdent à la reconnaissance de leur spécificité masculine qu'on limite socialement souvent strictement à leurs aptitudes à assumer l'ordinaire matériel du foyer familial. En ce sens, et selon E. C. Hughes, « le métier d'un homme est l'une des composantes les plus importantes de son identité sociale, de son moi, et même de son destin dans son unique existence »¹⁶. Ces acceptions du rapport des hommes au travail déterminent les jugements de valeur et de prestige socialement attribués à chacun des hommes. Pour eux, il semble donc que ce sont leurs capacités, ou leurs compétences pour reprendre un terme actuel, à se « faire une place » dans le monde du travail qui sont d'abord essentiellement évaluées et valorisées socialement. Pour ce faire, ils sont formés, très tôt, à la maîtrise d'un certain nombre de règles et de pratiques sociales qui les exhortent inexorablement à s'identifier socialement, principalement au travers de leurs activités de travail.

■ La reconnaissance sociale de l'existence d'une femme, et non son propre désir d'existence sociale, repose sur ses dispositions vis-à-vis de l'enfantement : à savoir « devoir et pouvoir enfanter » en vue de fonder une famille. Dès leur plus jeune âge, le travail salarié est inculqué aux femmes « comme une des modalités de l'existence et non comme sa modalité unique ou principale »¹⁷. C'est la famille qui doit permettre aux femmes de relativiser « le reste » alors qu'il n'en irait pas de même pour les hommes¹⁸. Pourtant, pour les femmes, le travail salarié constitue encore souvent la seule source reconnue et valorisée de socialisation d'autonomie et d'affirmation personnelle. À travers l'exercice d'un travail, la plupart d'entre elles aspirent encore à lutter contre l'enfermement domestique et la dépendance qu'il crée.

Ainsi, en France, notre siècle a vu se développer le salariat jusqu'à ce qu'il parvienne à une forme de travail quasi hégémonique. Par le biais du salariat, l'activité professionnelle féminine a connu une croissance considérable. Pourtant, la place importante des femmes dans le monde du travail salarié¹⁹ ne les a pas pour autant déchargées, ou tout du moins allégées du travail domestique (activités ménagères et éducation des enfants)²⁰. Si pour les hommes, l'usage du temps de travail est constitué, pour la plus grande part, du travail « productif » (professionnel), pour les femmes, il semble qu'un certain équilibre s'est d'emblée établi entre le travail dit productif²¹ et le travail dit reproductif²².

■ Sans qu'une question imbriquant « Confinement, Essor du « Travail multi-situé chez Soi » et assignations sexuées et genrées (travail productif/travail reproductif) » n'ait été explicitement posée dans le questionnaire, les verbatims de plusieurs questions fermées ou ouvertes nous permettent toutefois d'identifier très clairement deux types de configuration familiale :

- reproduction du schéma inégalitaire de la division du travail,
- recherche concertée de l'équilibre égalitaire.

Pour rappel, notons que près de 48,63 % des répondant.e.s disent avoir un ou des enfants à charge au sein du domicile. Et près de 10,59 % disent héberger une ou d'autres personnes, mis à part leur partenaire et/ou éventuel(s) enfant(s).

Reproduction du schéma inégalitaire de la division du travail

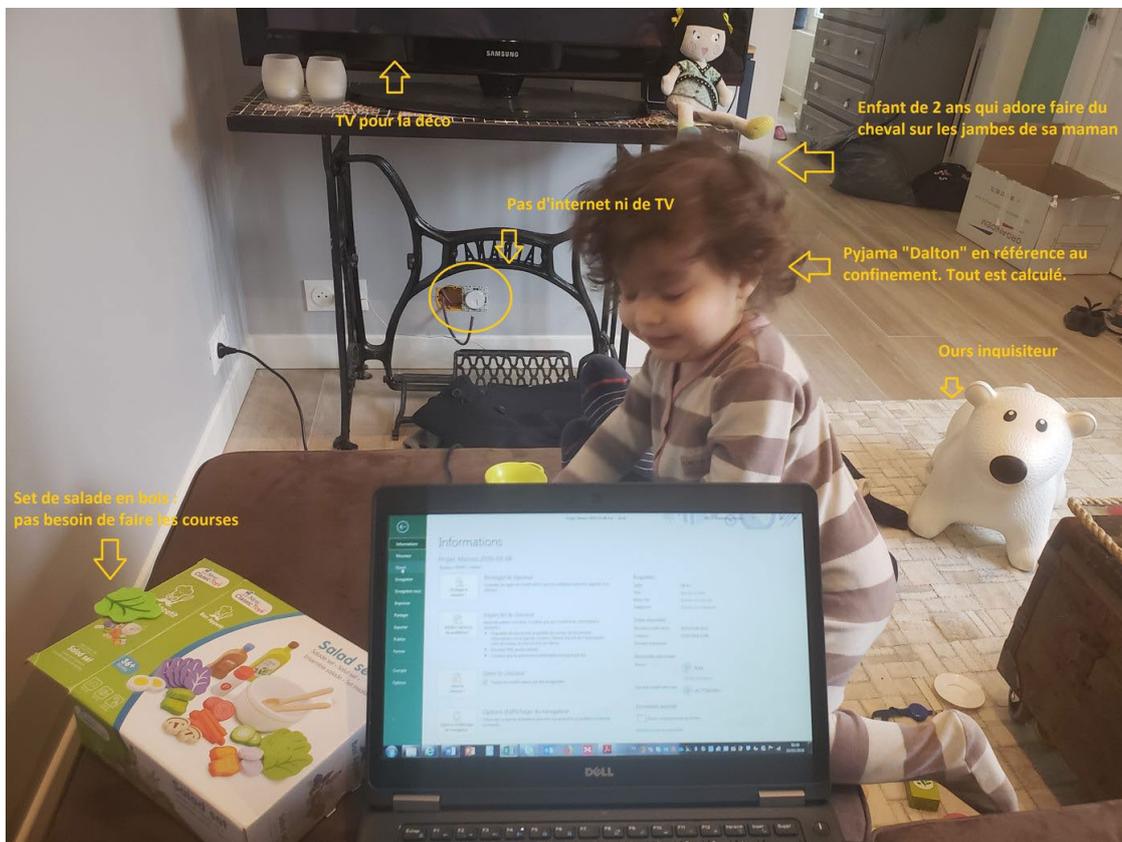
■ Dans cette première situation, le confinement semble avoir permis d'incorporer le schéma inégalitaire de la division du travail lié à l'assignation des hommes au travail dit productif et celle des femmes aux travaux dits reproductifs. Dans le cas le plus significatif, illustré par le verbatim ci-dessous, même lorsque la femme exerçait son métier en télétravail habituellement à son domicile et disposait d'une pièce dédiée, il apparaît que celle-ci est d'office attribuée à son conjoint lors du confinement. La pièce dédiée habituellement au travail de son épouse devient, pour lui, ainsi son propre espace de travail professionnel en lui offrant la séparation avec le reste de la maison :

« Je suis indépendante et je travaille habituellement de la maison (nous avons 4 enfants). Nous avons une grande chambre dans laquelle j'ai mon bureau. Mais mon mari est passé en télétravail à 100 %, alors il a récupéré mon bureau en y installant son écran, son casque, son micro et son portable et y reste de 8 h 30 à 18 h 30 environ, et ne sort quasiment que pour manger. Du coup, je varie les lieux de travail : parfois à la cuisine avec mon portable

ou parfois dans le salon sur le fixe qui a un écran beaucoup plus confortable... ça dépend de l'animation dans la maison et si les enfants ont besoin de l'ordinateur familial pour leurs devoirs. Il y a un moment, je me suis même fait un bureau d'appoint avec ma table à repasser dans la lingerie pour être au calme !! »

Témoignage d'une femme de 41 ans en couple, Cadres et professions intellectuelles supérieures, propriétaire d'un appartement de 200 m² à Lyon (Rhône), le 28/04/2020 à 17 h 35

À charge pour sa femme d'organiser son propre travail, devenu nomade, en conciliant seule avec les autres activités familiales et ménagères (dont certainement la préparation du déjeuner qui fait coupure dans la journée du conjoint). La photographie ci-dessous, qu'elle a associée à son témoignage, semble traduire sa parfaite conscientisation des assignations qui lui sont imposées avec une certaine dose d'autodérision sur sa situation puisque, concrètement, elle ne peut pas y échapper :



Le 23/04/2020 à 12 h 40, femme de 39 ans en couple, Cadres et professions intellectuelles supérieures, propriétaire d'une maison de 90 m² à Montreuil (Seine-Saint-Denis)

Recherche concertée de l'équilibre égalitaire

■ Dans le deuxième type de configuration, le confinement semble au contraire autoriser une véritable concertation pour obtenir un équilibre égalitaire. L'assignation classique des hommes au travail « productif » et celle des femmes aux travaux « reproductifs » est remise en jeu. Dans le cas le plus significatif illustré par le verbatim ci-dessous, tout a été préalablement organisé pour que l'occupation des espaces et la prise en charge des activités familiales soient équitables. La pièce dédiée n'est occupée que si nécessaire pour les réunions téléphoniques et visios de l'un.e ou de l'autre. La table du salon fait office d'espace de travail pour les deux parents comme pour les enfants. Les tâches domestiques sont partagées, etc. Nous noterons qu'il y a une certaine importance accordée à la planification qui correspond semble-t-il à l'exiguïté du lieu de vie pour quatre personnes présentes en permanence les unes avec les autres, et devant articuler des tâches. Nous pouvons, par exemple, lire le verbatim ci-dessous que nous avons choisi de ne pas découper car il nous semble bien illustrer différents types de séquences articulées, en réalité, les unes aux autres, à savoir : lieux et espace de travail et de scolarisation ; planification/articulation des temps entre les deux parents et les activités (avec une importance accordée au commun et aux pauses) ; temps « hors travail » pour les soirées et les week-ends.

« Notre logement a une surface de 50 m², avec une cour privative de 50 m². Nous sommes 4 (2 adultes et 2 enfants de 9 et 11 ans) avec 3 pièces (dont une sous-pente ne permettant pas d'y travailler). Je télétravaillais régulièrement auparavant et j'avais aménagé un bureau dans une dépendance de 9 m². Depuis le début du confinement, nous sommes deux à télétravailler et 2 enfants téléscolarisés. Le travail s'effectue sur la table du salon pour tous (le salon est la seule pièce à vivre, cuisine ouverte et télè y côtoient donc l'espace de travail). Le bureau est utilisé pour les réunions téléphoniques et visios, tour à tour par l'un des parents ou les enfants. Le métier des deux adultes implique de nombreuses réunions, et nous organisons nos emplois du temps en fonction de la disponibilité du bureau. Je (femme) me lève à 6 h 30 pour préparer le déjeuner (1h environ), je travaille de 7 h 30 à 9 h 30 sur des tâches nécessitant une concentration maximale. Le père se lève entre 7 h et 7 h 30 s'adonne à des tâches domestiques jusque 8 h

/8 h 30 selon sa liste de choses à faire. Sa journée commence par une réunion quotidienne à 9 h. Les enfants se lèvent à 9 h 30. Ils commencent à travailler à 10 h 30. De 9 h 30 à 12 h 30 environ, je travaille sur des tâches légères, pouvant être interrompue pour apporter une aide aux enfants. Lorsque j'ai des réunions, le père s'organise de la même façon (mais les enfants préfèrent "ma" pédagogie... donc par défaut, ils viennent me demander si je ne suis pas "non dérangerable" (mot inventé pour signifier l'absolue interdiction de déranger). Nous déjeunons vers 13 h. Mon emploi m'amène à avoir souvent des réunions sur l'heure du déjeuner. Auquel cas, ils déjeunent sans moi. L'après-midi, les enfants vaquent à leurs occupations (lecture, jeux vidéos, Lego, ordinateur, etc.) tandis que nous continuons de travailler. Selon les journées plus ou moins chargées, j'essaie de m'arrêter de travailler vers 16 h, quitte à reprendre après avoir dîné ou fait une partie de jeu de société avec les enfants. Idem pour le conjoint. Depuis le début du confinement, nous avons mis en place un « tea-time » (vers 16 h 30/17 h suivi de 20/30 min de ménage collectif (après 15 jours à absorber seule le surplus de tâches ménagères, décision prise en famille). Il signe souvent la fin de l'après-midi de travail. Le père se remet plus souvent à travailler après le dîner que moi qui préfère me lever tôt plutôt que me coucher tard. Pour être disponible sans trop surveiller nos horaires (en dehors des réunions), nous déléstons une partie de nos tâches professionnelles sur le samedi et dimanche, généralement matin tandis que les enfants dorment.

Le père ne travaillait jamais durant le week-end avant le confinement. Pour ma part, en fonction des échéances, cela m'arrivait déjà avant le confinement. »

Témoignage d'une femme de 39 ans en couple, Cadres et professions intellectuelles supérieures, propriétaire d'un appartement de 50 m² en Essonne, le 05/05/2020 à 09h50

Dans cette configuration, la division du travail est pensée sur un mode « collectif » qui semble résister à la norme sociale de l'assignation sexuée et genrée.

NOTES

11. Sehili, D. (2003). *La castration sociale*, Syllepse, coll. « Le présent avenir », Paris. ←
12. Sehili, D. (2017). *Pour une sociologie intersectionnelle du travail, Habilitation à diriger des recherches*, Université Lumière Lyon 2, Lyon, France. ←
13. Federici, S. (2019). *Le capitalisme patriarcal*, La Fabrique, Paris. ←
14. Jonas, I., Sehili, D. (2008). « Les nouvelles images d'Épinal : émancipation ou aliénation féminines ? », *Nouvelles Questions Feministes*, Vol. 27, n° 2, p. 39-52. ←
15. Schwartz, Y. (2010). « Connaître et étudier le travail », *Le Philosophoire*, no 34, p. 71-78. ←
16. Hughes, E. C. (1996). *Le regard sociologique : essais choisis*, trad. Jean-Michel Chapoulie, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « Recherches d'histoire et de sciences sociales », Paris. ←
17. Collin, F., Peemans-poullet, H. (1976). « Le corps se rebiffe », *Les cahiers du GRIF*, vol. 11, no 1, p. 49-57. ←
18. Mossuz-Lavau, J., Kervasdoué, A. (1997). *Les femmes ne sont pas des hommes comme les autres*, Odile Jacob, Paris. ←
19. Selon les données Insee, en 2019, 68,2 % des femmes âgées de 15 à 64 ans sont actives (75,3 % pour les hommes). ←
20. Le travail domestique est composé de l'ensemble des tâches liées aux soins aux personnes accomplies dans le cadre de la famille – foyer conjugal ou parentèle – travail gratuit effectué essentiellement par les femmes (selon la définition de D. Fougeyrollas-Schwebel). ←
21. Au sens de la production capitaliste, le travail productif est le travail salarié qui, en s'échangeant entre la partie variable du capital, reproduit non seulement cette partie du capital, mais produit également une plus-value pour le capitaliste. ←
22. Le travail reproductif désigne un travail qui permet la reproduction de la force de travail : éducation des enfants, travail ménager (nettoyage et nourriture), etc. ←



Tenue vestimentaire : du « maintien de soi dans son chez-soi » à la perpétuation des normes professionnelles

L'Article L 1221-1 du Code du travail stipule : « Nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché ». Autrement dit, la tenue vestimentaire, portée dans l'exercice de son activité professionnelle, est susceptible de contraintes. En principe, toutefois, cette norme vestimentaire (*dress code* professionnel, *look corporate*, etc.) ne s'applique que sur le lieu de travail. L'employeur se ne peut pas faire valoir ses exigences au-delà de la sphère professionnelle.

■ Le vêtement de travail permet d'exprimer les positions du sujet à l'égard de cet « objet matériel » mis à sa disposition pour son hygiène et sa protection²³. Autrement dit, chaque jour pour faire partie d'un collectif, les individu.e.s doivent enfiler cette « deuxième peau » à la fois « obligatoire », « obligeante », « contraignante » et « sécuritaire ». Par là même, ils.elles prouvent qu'ils.elles acceptent les normes de fonctionnement social qui établissent les liens entre les personnes. Le vêtement de travail peut même devenir une marque de statut et de pouvoir, en fonction de l'importance relative des fonctions dans la société, quand il se matérialise par un uniforme rattaché à des métiers d'État ou de vocation publique.

■ Qu'en est-il du vêtement de travail dans le contexte de confinement et de l'essor du « Travail multi-situé chez Soi » et des visioconférences ? Les individu.e.s bénéficient-ils.elles d'une liberté de se vêtir ? En profitent-ils.elles pour se soustraire aux restrictions et obligations en matière vestimentaire ? Ou, au contraire, les maintiennent-ils.elles coûte que coûte ?

À la question « Votre manière de vous habiller a-t-elle changé depuis que vous travaillez chez vous ? », 68,63 % des répondant.e.s ont dit OUI contre 17,65 % NON. Les verbatims accompagnant ces réponses permettent d'identifier là aussi deux types de normes vestimentaires bien distincts :

- le « Travail multi-situé chez Soi » lors du confinement libère de la norme vestimentaire ;
- le « Travail multi-situé chez Soi » lors du confinement exacerbe la norme vestimentaire.

Le vêtement de travail est cette « deuxième peau » à la fois « obligatoire », « obligeante », « contraignante » et « sécuritaire ».

Libération de la norme vestimentaire

■ Dans ce premier type, la représentation de soi est troublée par les liens paradoxaux noués entre liberté, « bien-être » et asservissement du fait de se trouver chez soi pour y travailler. Le fait notamment d'être libre de travailler autrement que dans une tenue vestimentaire, imposée comme une compétence du paraître professionnel, est incontestablement perçue comme une forme d'émancipation. La « décontraction »²⁴ est absolument recherchée :

« Je suis pour l'essentiel en habits décontractés : pas de chemise bien repassée, pas de veste. Même en cas de visio avec les collègues, je ne déroge pas à la ligne que je me suis fixée : je suis chez moi et donc non soumise à des règles de présentation normées et imposées par mon environnement institutionnel. »

Témoignage anonyme, le 24/04/2020 à 09h49

Le pyjama apparaît comme l'expression d'un autre rapport au corps autorisé dans une activité de travail « libérée » du regard d'autrui :

« Je ne m'habille plus. Je reste en pyjama. »

Témoignage d'une femme de 22 ans en couple, étudiante, logée à titre gratuit au sein d'une maison de 200 m² à Creil (Oise), le 05/05/2020 à 12h53

Généralement donc, ce relâchement est vécu sous forme d'une nouvelle liberté acquise qui modifie fondamentalement le rapport aux vêtements, dans le paraître et par rapport aux injonctions habituelles du travail en présentiel :

« Je ne fais plus d'effort. C'est une vraie liberté. Je porte plus souvent les mêmes vêtements plusieurs jours de suite. »

Témoignage anonyme, le 26/04/2020 à 22h55

Pour beaucoup de femmes, incontestablement, le travail confiné modifie les rituels corporels permettant une autre relation à son corps, celui finalement du rapport autorisé dans le cadre de son espace intérieur privé, au point que la soustraction du regard d'autrui semble même permettre, dans ce témoignage d'une femme, le port d'une « petite tenue » :

« Je ne me pomponne que si j'ai une visio. Sinon, habits plus souples que ceux de ville d'habitude, ou petite tenue. »

Témoignage anonyme, le 24/04/2020 à 09h44

Ainsi, le rapport au maquillage ou au port du soutien-gorge est totalement modifié, ce qui laisse envisager que ces deux artefacts sont perçus et vécus comme particulièrement contraignants :

« Plus de maquillage, plus de soutien-gorge, ni de tee-shirts "habillés", de robes ou de jupes. Seulement jeans, shorts et tee-shirts de sport/décontractés. »

Témoignage d'une femme de 22 ans célibataire, étudiante en stage rémunéré, logée à titre gratuit au sein d'une maison de 110 m² en Haute-Savoie, le 04/05/2020 à 17h48

En effet, pour les femmes, les façons de s'habiller pour travailler peuvent être jugées insuffisamment « féminines », « décentes » ou encore « assimilées » aux normes culturelles locales²⁵. Le vêtement étant une manière de « performer » les normes de genre telles que le port de talons, de jupe ou de robe, le soutien-gorge, etc. Les appréciations sur cette « performance genrée » sont révélatrices des valeurs et des hiérarchies, souvent implicites, qui régulent les professions et des exclusions qu'elles produisent, notamment à l'égard des femmes²⁶. Bernard, Lemarchand et Rennes illustrent leurs propos en prenant l'exemple de l'affaire britannique « Nicola Thorp » en 2015, du nom d'une réceptionniste licenciée pour avoir refusé de porter des talons hauts, qui s'est transformée en débat public sur l'inégalité des sexes au travail. En mai 2018, le bureau gouvernemental de l'égalité a même fini par produire un guide pour lutter contre les dimensions discriminatoires des *dress codes* réservés aux femmes.

Exacerbation de la norme vestimentaire

■ Dans ce second type, le maintien de la norme vestimentaire de la tenue de travail ordinaire semble prévaloir plus que tout. Cette norme semble devenir un moyen de créer l'espace même du travail, et les temporalités qui y sont associées, par le vêtement et donc la tenue du corps qui est alors paré pour le travail :

« J'aime me préparer le matin, choisir une tenue, me maquiller. C'est un préalable pour me mettre au travail, comme je le fais habituellement avant de partir travailler le matin. Si je ne fais pas ça, c'est comme un dimanche où la journée ne commence pas. »

Témoignage anonyme, le 24/04/2020 à 09h51

Pour certain.e.s répondant.e.s, c'est ce qui leur permet de maintenir un ersatz de normalité dans le protocole temporel conduisant à la mise au travail :

« Manière de se donner les mêmes horaires, les mêmes conditions qu'en temps "ordinaire" et parce que je ne parviens pas à bien travailler en tenue trop décontractée. »

Témoignage anonyme, le 24/04/2020 à 10h34

Il semble ici que l'accent porté sur la « représentation de soi » prédomine même dans « le chez-soi »²⁷. En ce sens, en paraphrasant Erving Goffman, le vêtement de travail continue à participer à la « théâtralisation de la vie sociale » comme si le confinement même ne devait pas, pour certain.e.s en modifier les règles du jeu :

« Car je continue à me lever à la même heure, me laver et me maquiller ainsi que m'habiller de manière correcte, de la même façon qu'avant ; c'est aussi une manière de respecter les membres de ma famille. »

Témoignage d'une femme de 52 ans en couple, Cadres et professions intellectuelles supérieures, propriétaire d'un appartement de 100 m² à Châlons-en-Champagne (Marne), le 26/04/2020 à 21h52

Il s'agit de maintenir l'interaction avec les autres (collègues et/ou autres membres du domicile) en état dans un ordre et dans des rites sociaux que rien ne doit venir bousculer :

« Parce que je m'habille et que je me maquille comme si j'allais travailler normalement. C'est important de conserver tenue et élégance. Pour le respect de soi et des autres. »

Témoignage d'une femme de 57 ans en couple, employée, locataire d'un appartement de 75 m² à Lyon (Rhône), le 05/05/2020 à 09h40

Pour d'autres, c'est le risque de perdre la notion du temps qui conditionne leur pratique vestimentaire. La création et le maintien du cadre temporel de travail avec des repères semblent ne plus être portés que par les vêtements liés à l'exercice de l'activité professionnelle :

« J'ai besoin de marquer par mes vêtements les phases de la journée et de la semaine, afin de conserver certains repères. »

Témoignage d'une femme de 26 ans en couple, employée au chômage partiel et doctorante, colocataire d'un appartement de 77 m² à Rennes, le 28/04/2020 à 11h45

Pour finir, notons une situation atypique au regard des autres témoignages en tant que la multiplication des vidéo-conférences a amplifié l'assignation à une norme vestimentaire professionnelle pour cette répondante contrainte, en raison du confinement, à adopter plus souvent que de coutume un habillement de travail :

« Je travaille normalement grandement à mon domicile, mais avec le confinement, j'ai plus souvent des visioconférences et ce différents jours dans la semaine et donc, contrairement à beaucoup de personnes confinées, je suis amenée à faire plus attention à la façon dont je m'habille avec cet éclatement de réunions sur plusieurs jours. »

Témoignage d'une femme de 30 ans en couple, Cadres et professions intellectuelles supérieures, logée à titre gratuit au sein d'une maison de 250 m² à Toulon (Var), le 24/04/2020 à 11h49

Ces différentes situations nous renseignent sur la plasticité des codifications vestimentaires, en fonction des ressources propres de chacun.e, entre adaptation et jeu, des tenues de travail au sein même du domicile. Par là même, les façons de se vêtir constituent un réel observatoire des transformations du monde du travail et des relations entretenues à celui-ci par des individu.e.s pouvant utiliser des NTIC²⁸.

NOTES

23. Francequin, G. (2008). *Le vêtement de travail, une deuxième peau*, Eres.



24. À la lecture des verbatims, il apparaît que la « décontraction » renvoie à la dimension classique, pratique, confortable et sportive du vêtement.



25. Aziz, S. (1 octobre 2014). « Coercive Assimilationism: The Perils of Muslim Women's Identity Performance in the Workplace », *Michigan Journal of Race and Law*, vol. 20, n° 1, p. 1-64.



26. Lemarchand, C., Bernard, L., Rennes, J. (2019). *Habits de travail*, La Découverte, coll. « Travail, genre et sociétés », Paris.



27. Goffman, E. (1996). *La présentation de soi : La mise en scène de la vie quotidienne*, Les Éditions de Minuit, Paris.



28. Brucker, J. (2015). *Le vêtement professionnel et l'inspection du travail, entre normes et pratiques*, n° 1, coll. « Modes pratiques. Revue d'histoire du vêtement et de la mode », p. 308-327.





Impacts sur la santé mentale : du mal-être psychique à la dégradation de l'état de santé

Depuis le 23 mars 2020, Santé Publique France a lancé l'enquête CoviPrev en population générale afin de suivre l'évolution des comportements (gestes barrières, confinement, consommation d'alcool et de tabac, alimentation et activité physique) et de la santé mentale (bien-être, troubles)²⁹. Concernant l'évolution psychologique de la population française, l'enquête, portant sur un échantillon de 2000 personnes, présente des chiffres qui parlent d'eux-mêmes. La dépression était évaluée à 19,9 % contre 10 % habituellement, durant la première semaine de confinement. Quant aux troubles anxieux, ils sont passés de 15 % à 26,7 %. Les personnes les plus touchées en termes de détresse psychologique sont celles en situation de précarité, les femmes et les jeunes.

■ La santé mentale des Françaises et Français s'est donc vraisemblablement dégradée avec une prévalence élevée des états anxieux et dépressifs, des problèmes de sommeil et parfois même des pensées suicidaires. Les sentiments de colère, de peur, d'isolement et de frustration, ainsi que les troubles du sommeil, sont les indicateurs fins qui révèlent les impacts du confinement sur la santé, quelles que soient les caractéristiques sociodémographiques et les conditions de vie des personnes. Indéniablement, la situation de confinement a et aura des conséquences de long terme sur la santé de la population en général. Et au-delà de la détresse psychologique, différents aspects moins visibles doivent être pris en compte. Ce sont ceux qui touchent plus d'individu.e.s et qui sont liés à la soudaineté et la simultanéité de nombreux changements évoqués de la vie quotidienne. Ces éléments

d'accélération de l'essor du « Travail multi-situé chez Soi » sont source de vulnérabilité et questionnent la capacité à gérer d'autres mesures sanitaires³⁰. Et si de nombreuses études décrivent les symptômes psychotiques en lien avec des contextes très variés d'isolement social ou sensoriel, aucune étude actuelle portant sur l'émergence de symptômes traumatiques ou psychotiques ne les a explorés dans un contexte de crise sanitaire qui tend à perdurer³¹.

Concernant nos propres résultats, sur une échelle allant de 1 à 5³², près d'un tiers des répondant.e.s se positionne sur le niveau 3 quant à leurs sentiments de stress, de déprime et de fatigue. Il nous est impossible toutefois de savoir si ce sont les mêmes personnes qui éprouvent à la fois du stress, de la déprime et de la fatigue.

Les sentiments de colère, de peur, d'isolement et de frustration, ainsi que les troubles du sommeil, sont les indicateurs fins qui révèlent les impacts du confinement sur la santé, quelles que soient les caractéristiques sociodémographiques et les conditions de vie des personnes.

Sentiments de stress, de déprime et de fatigue

■ Avec ou sans imbrication entre elles, plusieurs raisons sont invoquées par les répondant.e.s pour expliquer les sentiments de stress, déprime ou de fatigue, éprouvés dans un contexte de travail dont les repères non seulement ont disparu mais se reconstruisent en temps réel avec une part de tâtonnement et de difficulté.

- Les dysfonctionnements éprouvés liés à l'acculturation au travail en visio :

« Une formation par entrée dans une salle de travail virtuelle : connexion médiocre, formateur confronté à des situations inédites ("Les joies du direct", explique-t-il un peu éperdu), des interactions assez ubuesques (avec l'une qui hurle dans son micro, une autre qui fait une blague en pensant que son micro est fermé, un formateur qui ne voit pas le chat, un autre qui "toque à la porte de la salle virtuelle" sans pouvoir être accepté, etc.), des déconnexions successives et des appels à l'aide (auquel le formateur répond "appuyez sur F5 jusque ce que ça marche", etc.). 2h de formation prévue, 20 minutes de formation réelle tant les problèmes techniques sont nombreux... »

Témoignage anonyme, le 24/04/2020 à 09h49

- L'adaptation laborieuse et tâtonnante aux nouvelles modalités temporelle et spatiale du travail produit une arhythmie liée à une difficulté matérielle à se projeter dans l'avenir proche et plus lointain :

« J'utilise un cahier où je consigne toutes mes activités par journée. J'ai également un agenda que j'utilise pour faire des rétroplannings. Avec les difficultés d'organisation et de mise au travail, malgré ces outils, j'ai acheté lors de la quatrième semaine de confinement un semainier papier que je laisse sur mon bureau afin d'avoir sous les yeux mon programme de la semaine. Malgré cela, j'ai du mal à tenir un rythme de travail constant, comme je le souhaiterais. Avec une collègue, on se cale des créneaux simultanés d'écriture assez courts (nous sommes en thèse). Ça fonctionne un peu mieux. »

Témoignage anonyme, le 24/04/2020 à 09h51

- au point que les individu.e.s mettent elles-mêmes et eux-mêmes en place des modalités d'autocontrôle parfois réciproques :

« Avec une amie, nous avons commencé de travailler en mettant un vidéo-appel pour nous surveiller en travaillant, parce que nous avons du mal toutes les deux à nous organiser à la maison. »

Témoignage d'une femme de 26 ans célibataire, doctorante, logée à titre gratuit au sein d'une maison de 130 m² à Paris, le 28/04/2020 à 12h52

- La gestion chronophage des problèmes professionnels à traiter :

« La fatigue est essentiellement nerveuse en raison des différents problèmes de boulot à traiter simultanément. »

Témoignage d'un homme de 63 ans en couple, Cadres et professions intellectuelles supérieures, propriétaire d'une maison de 160 m² à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), le 24/04/2020 à 16h41

- La perte de temps générée par le travail en distanciel :

« Je perds beaucoup plus de temps et d'énergie à récupérer les informations. »

Témoignage d'une femme de 41 ans en couple, employée en CDD, propriétaire d'une maison de 100 m² dans le Nord, le 24/04/2020 à 10h34

- La difficulté à mettre en œuvre des temps de déconnexion, et donc à s'inscrire dans un *continuum* temporel borné, comme dans le cas des trajets pour aller et revenir du travail qui pouvaient concrétiser un vrai début et une vraie fin :

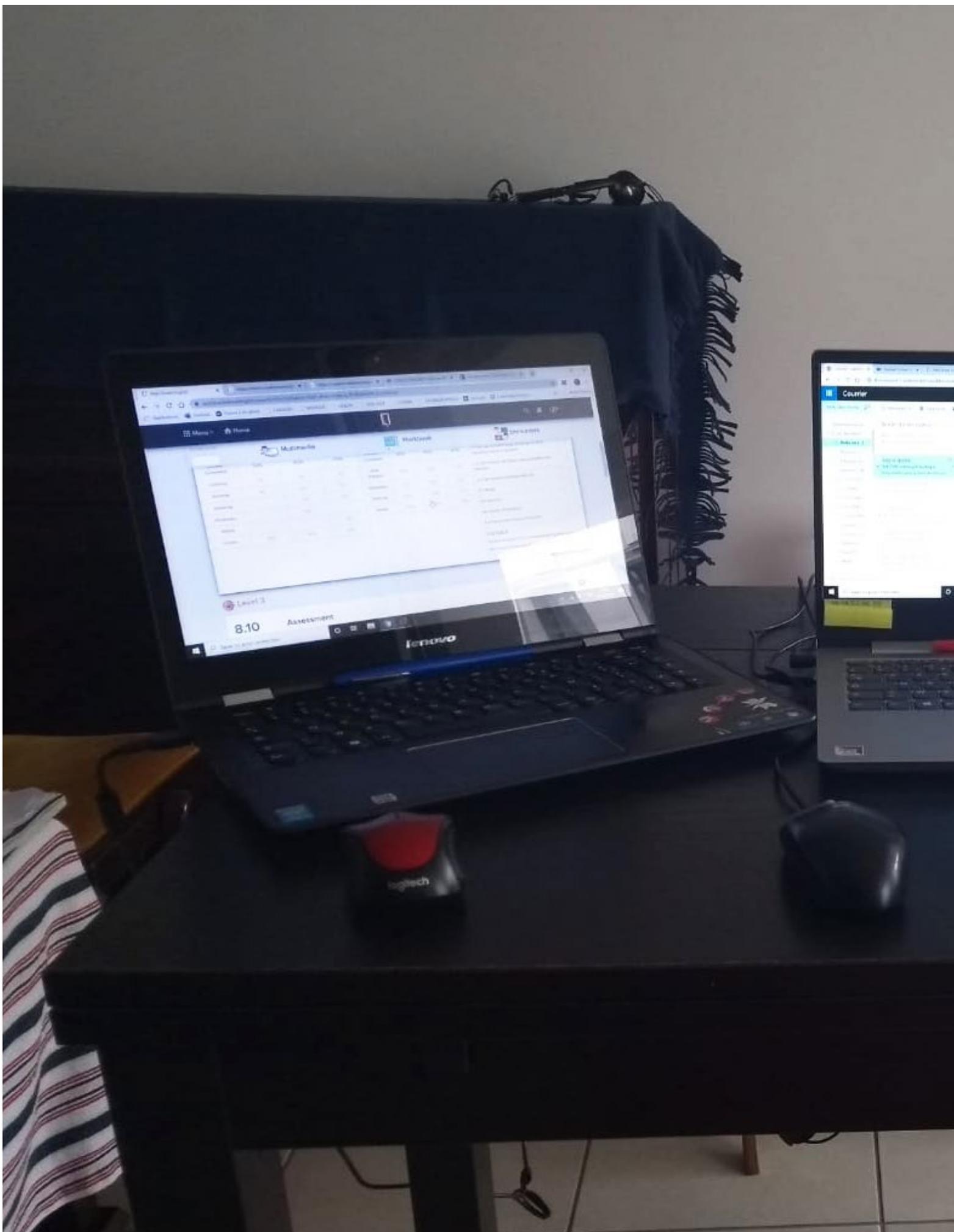
« J'ai du mal à me déconnecter. Ma journée commence à 9h et je n'arrive pas à la terminer avant 19h. Entre deux, je ne sais pas faire de vraies pauses. Seulement 20 minutes le midi et 10 minutes dans l'après-midi, le temps de prendre un thé. »

Témoignage d'une femme de 53 ans en couple, Cadres et professions intellectuelles supérieures, propriétaire d'une maison de 120 m², à Roubaix (Nord), le 25/04/2020 à 15h32

- La superposition « confusante » des activités de travail :
« Skype d'un côté, Zoom de l'autre... sauf qu'à un moment j'ai oublié d'éteindre le micro d'une réunion donc les autres interlocuteurs entendaient les autres.
Bref, je me suis emmêlée les pinceaux. »
Témoignage anonyme, le 24/04/2020 à 00h15
- L'absence des pauses socialisantes sur le lieu de travail habituel :
« D'habitude, je fais des pauses dehors, car je vapote, ou on discute un peu avec mes collègues. Là, je vapote devant mon écran et ne fais donc pas vraiment de pause. Et plus de discussions de 5 minutes en passant devant un bureau, ce qui permet aussi de décompresser. »
Témoignage d'une femme de 48 ans en couple, Cadres et professions intellectuelles supérieures, locataire d'un appartement de 70 m² à Paris, le 28/04/2020 à 16h34
- L'intrusion intempestive des autres dans le chez-soi et ce qui est vécu comme intime :
« En entretien avec une personne, je fus surpris que cette personne me demandât si je faisais beaucoup de randonnée en Chartreuse... Je ne comprenais pas pourquoi et comment cette remarque faisait irruption dans notre conversation professionnelle. Elle avait reconnu derrière moi la Chartreuse qu'elle connaissait. J'ai pris conscience qu'elle découvrirait mon appartement et mon environnement. »
Témoignage d'un homme de 55 ans en couple, Cadres et professions intellectuelles supérieures, propriétaire d'un appartement de 90 m² à Grenoble (Isère), le 25/04/2020 à 08h52
- L'étalement du travail dans un flux temporel continu comme sur le temps du week-end :
« Le fait que j'étaie mon travail aussi sur le week-end et que tous les jours se ressemblent ne doivent pas aider. »
Témoignage d'un homme de 39 ans en couple, Cadres et professions intellectuelles supérieures, propriétaire d'un appartement de 61 m² en Essonne, le 04/05/2020 à 10h56
- La difficile conciliation avec le reste :
« J'ai dû mener de front une réunion en visio et participer à des échanges concernant la situation de santé très dégradée de mes parents installés dans une maison de retraite. Cela aurait pu arriver en dehors de la période de confinement, mais dans le contexte, tout était beaucoup plus compliqué aux plans matériel et affectif. »
Témoignage d'un homme de 63 ans en couple, Cadres et professions intellectuelles supérieures, propriétaire d'une maison de 160 m² à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), le 24/04/2020 à 16h41
- Le manque d'activité physique :
« De plus, je reste à l'intérieur. Je pense que le manque d'activité physique est une des causes de la fatigue. »
Témoignage d'une femme de 48 ans en couple, Cadres et professions intellectuelles supérieures, locataire d'un appartement de 70 m² à Paris, le 28/04/2020 à 16h34
- Le bouleversement des rythmes de sommeil :
« Le rythme de sommeil est bouleversé. Je me couche tard, je me réveille plusieurs fois, je ne sens pas de motivation pour me lever. »
Témoignage d'une femme de 26 ans célibataire, Cadres et professions intellectuelles supérieures et doctorante, logée à titre gratuit au sein d'une maison de 130 m² à Paris, le 28/04/2020 à 12h52

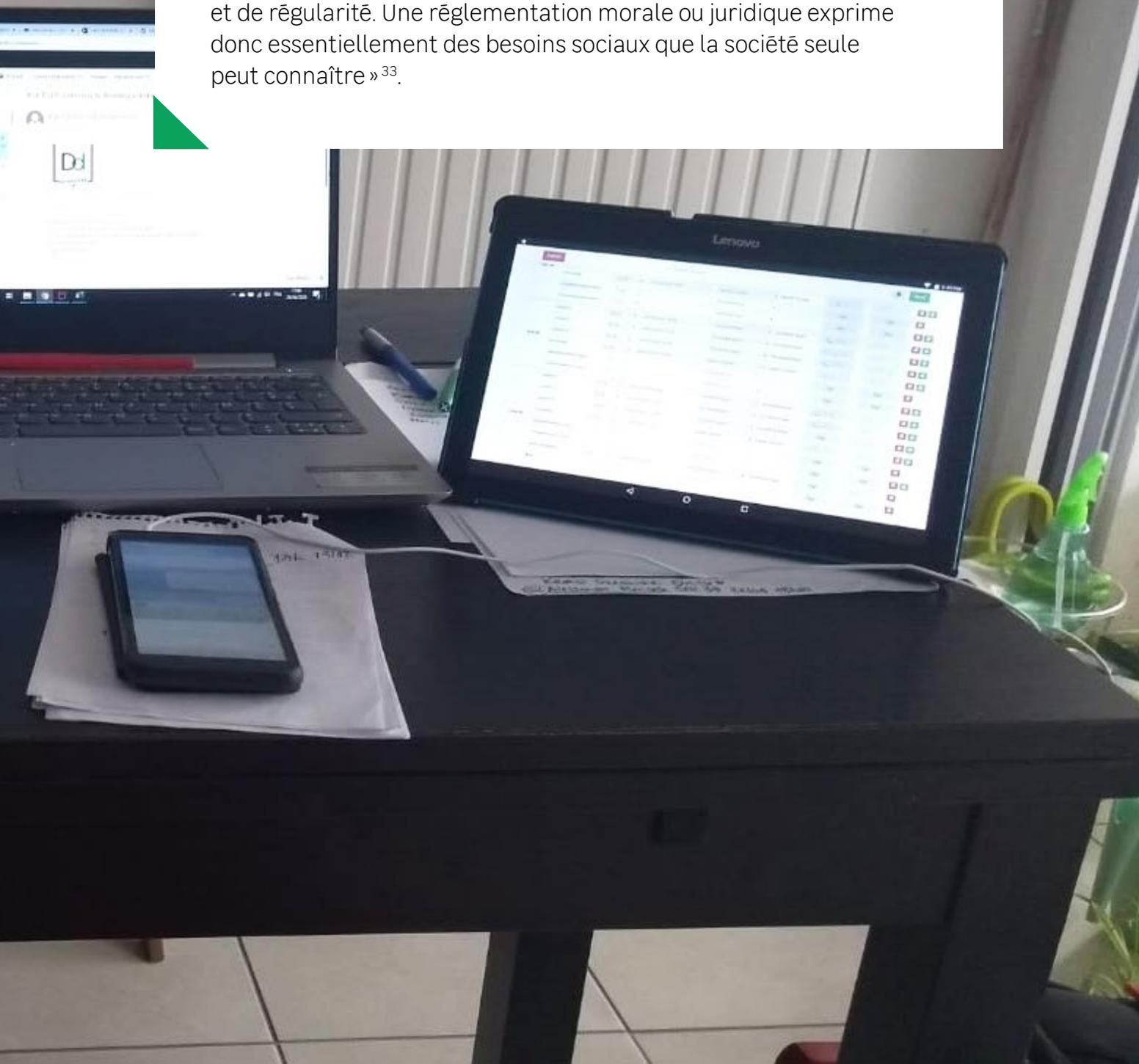
NOTES

29. L'enquête est accessible en ligne sur le site de Santé Publique France. <https://www.santepubliquefrance.fr/etudes-et-enquetes/coviprev-une-enquete-pour-suivre-l-evolution-des-comportements-et-de-la-sante-mentale-pendant-l-epidemie-de-covid-19>. ←
30. Traber, D., Jauffret-roustide, M., Roumian, J., Morgieue, M., Vellut, N., Briffault, X., Clot, Ch. (17 novembre 2020). « L'impact du confinement sur la santé mentale, l'importance des signaux faibles et des indicateurs fins. Résultats préliminaires de l'enquête Covadapt », *L'information psychiatrique*, Volume 96, n° 8, p. 632-638. ←
31. Alle, M. C., Berna, F., Vidailhet, P., Giersch, A., Mengin, A. C. (4 août 2020). « Le confinement peut-il favoriser l'émergence de symptômes traumatiques ou psychotiques ? », *Revue de neuropsychologie*, Volume 12, n° 2, p. 196-203. ←
32. Le niveau 1 correspond à « pas du tout stressé » et le niveau 5 à « très stressé ». ←



Conclusion

« Si l'anomie est un mal, c'est avant tout parce que la société en souffre, ne pouvant se passer, pour vivre, de cohésion et de régularité. Une réglementation morale ou juridique exprime donc essentiellement des besoins sociaux que la société seule peut connaître »³³.



■ Depuis 2015, notre équipe de sociologues étudie le « Travail chez Soi » en tant que mutation spécifique du travail qui s'installe dans le domicile. Cette transformation se trouve à l'intersection d'une pluralité de processus imbriqués : essor des Nouvelles technologies de l'information et de la communication, accélération des rythmes de travail sur le mode de l'urgence et de l'immédiateté, raréfaction de l'emploi conduisant les individu.e.s à produire leur propre activité professionnelle (incitation forte à l'auto-entrepreneuriat et au statut d'indépendant.e), etc.

Les résultats de la recherche du volet 2 nous ont permis d'approfondir et de consolider des résultats du volet 1.³⁴ En effet, en mars 2020, si le confinement est venu perturber notre protocole méthodologique du volet 2 de la recherche, il est rapidement apparu être aussi une opportunité, tel un bouillon de culture, pour mesurer plus finement encore les conséquences de l'intrusion du « Travail multi-situé chez Soi ». En rabattant l'ensemble du monde social sur le domicile, le confinement s'est révélé être un indicateur prégnant des mutations en cours des modalités de travail.

Trois objectifs se sont donc trouvés être au centre de notre démarche :

- pouvoir repérer la différence entre ceux et celles qui pratiquaient le « Travail multi-situé chez Soi » avant le confinement et celles et ceux qui en découvraient la pratique³⁵ ;
- continuer à penser les enjeux d'appropriation des espaces de l'habitat et des modalités de l'habiter, et de maîtrise des rythmes, particulièrement développés dans les volets 1 et 2 de la recherche ;
- questionner les conséquences des nouvelles modalités d'adaptation qui ont eu lieu dans un contexte singulier de confinement.

■ Issue d'une démarche hypothético-déductive, notre hypothèse de départ postulait que, malgré le caractère soudain et inhabituel des consignes de confinement, le « Travail multi-situé chez Soi » s'est mis en œuvre relativement aisément dans la mesure où les structures sociales et matérielles existaient déjà, même à l'état de prémices³⁶. Une sorte de disposition sociale et matérielle au « Travail chez Soi » préexistait donc au confinement et a été favorable à une adaptation nécessitant toutefois une phase réduite d'acculturation.

En somme, avec le confinement, le « Travail multi-situé chez Soi » se trouve être encore plus au cœur d'une série de figures productives réinterrogeant les enjeux de coopération, reconnaissance, d'isolement et/ou de mise en concurrence à l'interne comme à l'externe du salariat. Les injonctions à la productivité et la performance ne sont pas sans conséquences sur les éléments constitutifs de l'habiter (l'imaginaire, le sensible et l'affectif) : elles en viennent à investir progressivement le domicile d'une « dimension travail », non sans conflit(s) et exigence de négociation(s). Ces espaces où nous faisons sens ensemble et où s'articulent vies intime et professionnelle questionnent fondamentalement les processus de socialisation et de création des identités professionnelle et personnelle. Le questionnaire qui a été diffusé nous a ainsi permis de mieux appréhender les enjeux spatio-temporels de sociabilité et d'affectivité qui en résultent, mais aussi de mesurer les conséquences de ces mutations matérielles et symboliques.

Tel un bouillon de culture, les consignes de confinement, qui ont proclamé la légitimité de l'intrusion du « Travail chez Soi », se sont ainsi traduites par la démultiplication des formes construites par chaque individu.e.s de structures professionnalisantes par lesquelles ils.elles se sont, plus ou moins, approprié.e.s des espaces-temps de leur chez-soi. Les divers éléments de l'enquête par questionnaire ont mis en relief le processus accéléré et contraint d'apprentissage par tâtonnement qui s'est imposé, et qui continue à être prescrit aux un.e.s et aux autres. Ce qui confirme là encore que le chez-soi reste bien un espace dans lequel nous nous devons d'apprendre à travailler en y habitant.

■ La richesse des descriptions des répondant.e.s aux questions ouvertes montre à quel point ils.elles s'en sont saisi.e.s pour mieux appréhender l'expérience intense qu'ils.elles ont vécue. Comme si cette narration constituait, pour elles et eux, à la fois un effort d'appropriation et de compréhension de ce moment anémique³⁷ et révélateur d'un changement irréversible. D'autant plus que l'intrusion brutale du « Travail multi-situé chez Soi » s'est accompagnée d'autres formes de mise au travail, dont celle des enfants notamment par l'enseignement en ligne au moyen des outils numériques³⁸. Ces derniers étant à la fois outils de loisirs, de travail et d'apprentissage, par ailleurs inégaux socialement, territorialement, etc. Cela nous amène à formuler l'hypothèse que les mesures de confinement ont entériné par transmission, dans la durée, la transformation des modalités de travail « classiques » en s'adossant toujours autant aux inégalités socio-économiques et rapports de domination leur préexistant.

Les rapports au genre, à la tenue vestimentaire et à la santé ont constitué des indicateurs de postures différenciées des répondant.e.s. Certain.e.s remettant complètement en question les injonctions genrée, vestimentaire ou de santé alors que d'autres s'y réfugiaient. Ce qui nous amène à formuler une autre hypothèse en lien avec la notion wébérienne du « désenchantement du monde »³⁹,

en tant que celui-ci signifie une perte de sens et un déclin des valeurs, car le processus induit par les injonctions productives dictées au rythme cyclique des crises sanitaires (VIH, Ébola, Covid-19, etc.) et environnementales (fontes glacières et du permafrost, inondations, dômes de chaleur, etc.) présentes et à venir, tend de plus en plus à imposer ses urgences existentielles à toutes et tous. Progressivement, l'exception devient la norme.

■ En cela, l'intrusion du « Travail multi-situé chez Soi » questionne la capacité à gérer d'autres mesures sanitaires, tout autant que l'action sur l'environnement revient à agir sur soi, et réciproquement. Dans ce cadre, l'expertise que possèdent les personnes d'elles-mêmes, de leur corporéité (corps physique et social) et de ses limites, pourrait être particulièrement valorisée dans la compréhension de ce que produit le « Travail multi-situé Chez Soi ».

L'habitat peut-il être compris à partir des normes genrée, vestimentaire, raciale, de santé, de classe, d'âge, etc., comme un facteur d'aggravation ou de limitation de l'intrusion du « Travail multi-situé chez Soi » ? Le « Travail multi-situé chez Soi » peut-il être analysé comme dispositif de mise en vulnérabilité propre à l'habiter et au travail, notamment quand il est mis en lien avec les inégalités territoriales ?

NOTES

33. Durkheim, E. (2013). *De la division du travail social*, 8^e édition., Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », Paris. ←

34. Nous invitons les lectrices et les lecteurs à lire le rapport du volet 2 de la recherche. ←

35. Ce point est une perspective de recherche encore actuellement investiguée. ←

36. Rapport 1 et rapport 2 de la recherche « L'Essor du Travail chez Soi ». ←

37. L'anomie est une notion développée par Émile Durkheim pour désigner certaines situations de dérèglement social, d'absence, de confusion ou de contradiction des règles sociales. DURKHEIM Émile, *Le suicide : étude de sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige Grands textes », 2005. ←

38. L'enseignement étant une activité professionnelle, nous soulignons que pour les enseignant.e.s aussi l'intrusion brutale du « Travail multi-situé chez Soi » a impliqué d'essayer de mettre en œuvre une pédagogie innovante à laquelle ni les enfants, ni les parents, ni les enseignant.e.s n'avaient été formés jusqu'alors. ←

39. Weber, M. (2007). *Économie et société. Tome 1 : Les catégories de la sociologie*, Pocket, coll. « Agora », Paris. ←

ANNEXES

Glossaire

ARYTHMIE

Ce qui dans l'intrusion du « Travail multi-situé chez Soi » au temps du confinement casse la régularité des rythmes de travail usuellement pratiqués.

CONFINEMENT

Face à la pandémie de COVID-19, la France s'est engagée dans un ensemble de politiques de restrictions des contacts humains (« gestes barrières » hygiéniques et distanciation physique) et des déplacements, se traduisant par une mise en « confinement » à domicile pour l'ensemble de sa population.

CRISE SANITAIRE

Se dit d'une situation qui affecte la santé d'un grand nombre d'individu.e.s et peut faire accroître la mortalité. *In fine*, c'est l'État qui décrète l'état d'urgence.

DÉCONSTRUCTION

Posture méthodologique qui interroge les sens pluriels coexistant dans les figures sociales et les rapports sociaux, et qui propose d'en expliciter et d'en analyser les tensions et les contradictions. Elle s'oppose aux conceptions essentialistes qui assignent un sens unique à ces mêmes figures et rapports.

DÉGRADATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ

Cela rend compte d'une détérioration du bien-être physique, mental et social par rapport à la représentation habituelle de son état de santé qui ne constitue pas seulement une absence de maladie ou d'infirmité.

LOGIQUE DE L'HABITER

Elle se déploie au sein de l'intérieur du domicile et correspond à la régulation des rythmes, des temps et de l'occupation des espaces (intimes et collectifs). Comme pour l'horloge, sa mécanique est rodée, continue, fluide : chaque individu.e au sein de la maisonnée y trouve sa place, son ancrage, et, pour ainsi dire, sait quel rôle habiter. Pour plus d'informations, nous invitons les lectrices et les lecteurs à se référer au rapport du volet 1 à la page 71.

LOGIQUE DE L'ASYNCHRONE

Elle organise l'extériorité propre aux injonctions du travail : la collusion de l'immédiateté et de l'urgence produisant sur l'habiter et son « ordre » une forme de trouble. En somme, cette logique est inhérente à l'intrusion du « Travail chez Soi » et vient « perturber » les arrangements propres à la logique « ancrée » de l'habiter. Pour plus d'informations, nous invitons les lectrices et les lecteurs à se référer au rapport du volet 1 à la page 71.

LA LOGIQUE DE « L'OPEN SPACE »

Elle configure la déstructuration des espaces et des temps, transformant l'habitant.e sédentaire en un.e nomade travailleuse « *anywhere, anytime, any device* » (partout, tout le temps, sur tous les supports). Elle est celle de l'hybridation des individu.e.s et de leurs outils de travail : le téléphone et l'ordinateur devenant des prothèses mémorielles, assurant la connectivité et la gestion des flux de l'immédiateté, pour répondre aux injonctions du travail. Cette logique aboutissant à l'émergence de centaures modernes, mi-humains mi-machines, programmés pour satisfaire le travail, transforme les pièces du chez-soi en faisant que chacun.e soit les variations d'une émotion ou d'un temps du travail. Pour plus d'informations, nous invitons les lectrices et les lecteurs à se référer au rapport du volet 1 à la page 71.

PLASTICITÉ

Caractéristique d'une matière qui peut prendre plusieurs formes, de ce qui est malléable. Durkheim parlait de plasticité des règles morales et de la rapidité relative de leurs évolutions (*De la division du travail*, 1893), c'est au sens de cette malléabilité de l'édification d'un ordre social que nous pouvons envisager d'apprécier les arrangements, plus ou moins durables, pris avec les rapports au temps et à l'espace dans le confinement.

SITUATION

Cela précise que l'on se trouve dans un lieu et qu'on y occupe une place dans des circonstances précises.

TÉLÉTRAVAIL

Cela désigne toute forme d'organisation du travail, qui aurait pu être exécuté dans les locaux d'un employeur mais qui est effectué ailleurs par un.e salarié.e en utilisant les NTIC, qui s'est développée dès les années 1970. Pour plus d'informations, nous invitons les lectrices et les lecteurs à se référer au rapport du volet 1 aux pages 13 et suivantes.

« TRAVAIL MULTI-SITUÉ CHEZ SOI »

C'est tout le travail que nous importons dans nos façons d'habiter au sein de notre habitat. Il incorpore les lieux fixes et nomades, concernant directement une activité qui s'y exerce totalement ou partiellement ; dans un cadre légal et contractualisé ou sous une forme diffuse sans plus de normativité. L'ensemble de ce processus se déploie spatialement et temporellement afin de faire face à l'importation des injonctions productives au sein de l'habitat.

ANNEXES

Bibliographie

- Alle, M. C., Berna, F., Vidailhet, P., Giersch, A. Mengin, A. C.** (2020). « Le confinement peut-il favoriser l'émergence de symptômes traumatiques ou psychotiques ? », *Revue de neuropsychologie*, Volume 12, n° 2, 4 août, p. 196-203.
- Aziz, S.** (2014). « Coercive Assimilationism: The Perils of Muslim Women's Identity Performance in the Workplace », *Michigan Journal of Race and Law*, vol. 20, n° 1, 1 octobre, p. 1-64.
- Brucker, J.** (2015). « Le vêtement professionnel et l'inspection du travail, entre normes et pratiques », n° 1, coll. « Modes pratiques. Revue d'histoire du vêtement et de la mode », p. 308-327.
- Collin, F., Peemans-Poullet, H.** (1976). « Le corps se rebiffe », *Les cahiers du GRIF*, vol. 11, n° 1, p. 49-57.
- Dufournet, T., Sehili, D., Rozenblatt, P.** (2019). « The Creeping Advance of Working from Home », *Green European Journal*, 3 octobre.
- Durkheim, E.** (2013). *De la division du travail social*, 8^e édition, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », Paris.
- Durkheim, E.** (2005). *Le suicide : étude de sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige Grands textes », Paris.
- Federici, S.** (2019). *Le capitalisme patriarcal*, La Fabrique, Paris.
- Francequin, G.** (2008). *Le vêtement de travail, une deuxième peau*, Eres.
- Goffman, E.** (1996). *La présentation de soi : La mise en scène de la vie quotidienne*, Les Éditions de Minuit, Paris.
- Hughes, E. C.** (1996). *Le regard sociologique : essais choisis*, trad. Jean-Michel Chapoulie, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, coll. « Recherches d'histoire et de sciences sociales », Paris.
- Jonas, I., Sehili, D.** (2008). « Les nouvelles images d'Épinal : émancipation ou aliénation féminines ? », *Nouvelles Questions Feministes*, Vol. 27, n° 2, p. 39-52.
- Lemarchand C., Bernard, L., Rennes, J.** (2019). *Habits de travail*, La Découverte, coll. « Travail, genre et sociétés », Paris.
- Mossuz-lavau, J., Kervasdoué, A.** (1997). *Les femmes ne sont pas des hommes comme les autres*, Odile Jacob, Paris.
- Rémy, J.** (2015). *L'espace, un objet central de la sociologie*, Érès, Paris.
- Schwartz, Y.** (2010). « Connaître et étudier le travail », *Le Philosophoire*, n° 34, p. 71-78.
- Sehili, D.** (2003). *La castration sociale*, Syllepse, coll. « Le présent avenir », Paris.
- Sehili, D.** (2017). « Pour une sociologie intersectionnelle du travail », Habilitation à diriger des recherches, Université Lumière Lyon 2, Lyon, France
- Sehili, D., Dufournet, T.** (2019). « Mutations du travail et "nouvelles" formes de discriminations : introduction », *Les Cahiers de la LCD*.
- Sehili, D., Dufournet, T.** (2020). « Épidémie de COVID-19 : des vulnérables et des invincibles. Deuxième partie : Rhétoriques et pratiques discriminatoires du VIH au COVID-19 à l'aune de la classe et de la race », *Médecine*, vol. 16, n° 9, 1 novembre, p. 422-425.
- Sehili, D., Dufournet, T.** (2020). « Épidémie de COVID-19 : des vulnérables et des invincibles. Première partie : Rhétoriques et pratiques discriminatoires du VIH au COVID-19 à l'aune du genre et de l'âge », *Médecine*, vol. 16, n° 7, septembre, p. 296-300.
- Traber, D., Jauffret-roustide, M., Roumian, J., Morgieue, M., Vellut, N., Briffault, X., Clot, C.** (2020). « L'impact du confinement sur la santé mentale, l'importance des signaux faibles et des indicateurs fins. Résultats préliminaires de l'enquête Covadapt », *L'information psychiatrique*, Volume 96, n° 8, 17 novembre, p. 632-638.
- Weber, M.** (2007). *Économie et société*. Tome 1 : Les catégories de la sociologie, Pocket, coll. « Agora », Paris.

ANNEXES

Table des photos

Photo 1 – Le 29/04/2020 à 09h40, femme de 31 ans en couple, employée, locataire d'une maison de 100 m ²	14
Photo 2 – Le 24/04/2020 à 15h46, femme de 27 ans en couple, cadres et professions intellectuelles supérieures et locataire d'un appartement de 73 m ² sur Grenoble	14
Photo 3 – Le 27/04/2020 à 14 h 31, femme de 47 ans en couple, cadres et professions intellectuelles supérieures, propriétaire d'une maison de 130 m ² dans le Rhône	15
Photo 4 – Le 23/04/2020 à 10h33, homme de 36 ans en couple, artisans, commerçants et chefs d'entreprise au chômage, propriétaire d'une maison de 180 m ² à Villefranche-sur-Saône (Rhône)	16
Photo 5 – Le 23/04/2020 à 11h 04, femme de 54 ans en couple, cadres et professions intellectuelles supérieures, et propriétaire d'un appartement de 39 m ² à Évry-Courcouronnes (Essonne).....	17
Photo 6 – Le 02/05/2020 à 20h51, homme de 37 ans célibataire, employé en CDI, propriétaire d'un appartement de 40 m ² à Vénissieux (Rhône)	18
Photo 7 – Le 30/04/2020 à 11h 48, femme de 34 ans en couple, cadres et professions intellectuelles supérieures, propriétaire d'une maison de 150 m ² dans le Nord	19
Photo 8 – Le 23/04/2020 à 12 h 40, femme de 39 ans en couple, cadres et professions intellectuelles supérieures, propriétaire d'une maison de 90 m ² à Montreuil (Seine-Saint-Denis)	25

REMERCIEMENTS

Cette année, nos remerciements prennent une teinte toute particulière en raison de la crise sanitaire qui a pour le moins ébranlé nos questionnements et façons de vivre et travailler. Grand merci en priorité à Pascal Dreyer avec qui nous avons continué à co-construire ce deuxième volet. Il reste pour nous un précieux interlocuteur, discutant et interrogeant toujours rigoureusement et avec empathie l'avancée de nos travaux.

Merci également à toute l'équipe de LEROY MERLIN Source qui est d'un soutien important pour rendre possible la production et la valorisation de ces résultats.

Enfin, nous remercions toutes les personnes qui ont accepté de participer à ce chantier de recherche en nous accordant de l'attention et du temps pour répondre à nos interrogations et nous accueillir à leur domicile.

Créé par LEROY MERLIN en 2005, LEROY MERLIN Source réunit des chercheurs, des enseignants et des professionnels qui ont accepté de partager leurs savoirs et leurs connaissances avec les collaborateurs de l'entreprise.

Au sein de trois pôles – Habitat et autonomie ; Habitat, environnement et santé ; Usages et façons d'habiter – ils élaborent des savoirs originaux à partir de leurs pratiques, réflexions et échanges.

Ils travaillent de manière transversale au sein de chantiers de recherche dont les thèmes sont définis annuellement par la communauté des membres des groupes de travail, en dialogue avec les axes stratégiques de l'entreprise.

Les résultats de ces chantiers sont transmis aux collaborateurs de LEROY MERLIN et aux acteurs de la chaîne de l'habitat au travers de journées d'études, d'interventions en interne et de prises de parole dans le cadre des Assises de l'habitat organisées par l'entreprise.

Ces collaborations actives donnent lieu à des publications à découvrir sur le site de **LEROY MERLIN Source**.

www.leroymerlinsource.fr

contact.leroymerlinsource@leroymerlin.fr

[@LM_Source](https://twitter.com/LM_Source)

